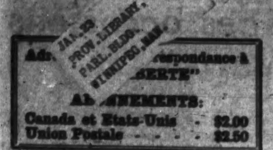
VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI 25 JUILLET 1922 No 7



Ad... ...respondance à
"...BERTE"
AB...NEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

A propos des élections

UN BEAU GESTE

M. le Rédacteur,

Il a dû vous arriver, à vous comme à moi, comme à bien d'autres de vous creuser la cervelle pendant de longues heures pour essayer de découvrir une solution possible et efficace à notre question scolaire. Vous avez comme moi, écrit bien des pages dans la "Liberté" sans obtenir au point de vue organisation de résultat apparent. Or il appartient à un heureux concours de circonstances et au simple jeu de *la bonne entente dans notre paroisse*, de nous préparer ce qui semble devoir être la solution la plus efficace du problème. Non pas qu'il y ait rien là qui n'ait été prêché bien des fois! Mais ce qui fait la beauté du geste c'est son actualité, sa spontanéité. Ce qui en fait la force c'est l'unanimité absolue dans son exécution. Et j'affirme ici, sans crainte d'exagération, que ce serait un malheur pour notre race, si ce geste n'était amplifié, continué et développé par une propagande judicieuse, s'il n'était suivi et imité par tous les centres français de la province.

Au cours de la campagne électorale qui vient de finir un heureux concours de circonstances, a mis en présence, dans notre salle paroissiale, les deux candidats qui se disputaient nos votes dans le comté. Conformément à une décision prise antérieurement par un groupe de vrais patriotes, le président de l'assemblée leur posa les deux questions suivantes: 1. Considérez-vous la question des écoles comme réglée? 2. Sinon, au cas où une mesure quelconque serait introduite au parlement pour nous restituer une mesure de Français à l'école, quelle attitude prendriez-vous? L'un nous répondit: "Pour mon parti, la question des écoles est réglée définitivement et ne sera point réouverte par ses adhérents." Le second candidat nous dit "Mon parti n'a rien dans son programme qui me lie à ce sujet, comme par ailleurs, je considère les droits des Français comme réels, du fait que le français est officiel à Ottawa et que c'est la langue d'une des deux grandes races du Canada. Je déclare que la question des écoles au Manitoba ne sera définitivement réglée que quand elle sera solutionnée à la satisfaction des deux grandes races françaises et anglaises; il ne s'agit pas de faire du Manitoba une nouvelle Russie, mais qui donc est disposé à mettre les Français sur le même pied que les Turcs ou les Chinois dans ce pays. Ma conviction est que toujours le français sera parlé dans tout le Canada."

Magnifique déclaration, qui bien que, ne couvrant pas la question d'une façon satisfaisante, attira au candidat, la sympathie de l'assemblée. Vous avouerez, Monsieur le Rédacteur, qu'il serait avantageux pour toutes nos paroisses françaises d'exiger des candidats qui sollicitent leur vote, un système de confrontation du genre de celui que nous avons eu à Saint-Claude, de sorte qu'à la veille du vote, pas un Français n'ignore ce qu'il doit attendre de celui qu'il contribue à élire. Le dimanche, 16 juillet, à l'issue de la messe, au-delà de 100 personnes se réunissaient dans la salle paroissiale: une idée commençait à se faire cours qu'il fallait préciser. Dès le début de la séance, l'annonce que le secrétaire du groupe local "Fermiers-Unis" avait refusé tout support à son candidat, soulevait l'enthousiasme et les applaudissements et un vote unanime à main levé montrait que tous prenaient l'engagement de voter pour celui qui reconnaissait nos droits. Plus de rouges, plus de bleus, plus de jaunes, rien que des Français. Plus question d'intérêts matériels, de prohibition, de libre échange, non, la langue française dans l'école d'abord. Cela rappelait août 1914, et un frisson de fierté d'appartenir à cette race généreuse et patriote nous secouait tout entier. "Votons en bloc" tel était le mot d'ordre et avec une admirable générosité, malgré les travaux pressants déjà trop retardés par la préparation de la Célébration du 14 juillet, plusieurs partaient transporter aux quatre coins de la paroisse le mot d'ordre aux absents: "Votons en Bloc". Le dimanche soir, ils étaient à Haywood où du perron de l'Eglise, sous un ciel obscurci, des orateurs improvisés redisaient les événements et la nouvelle croisade: "Votons en Bloc". Et le résultat fut ce qu'on attendait, le 18. Dans les deux paroisses soeurs, le vote français allait tout au candidat sympathique.

Maintenant, permettez-moi, M. le Rédacteur, d'insister sur le fait que ce geste ne serait qu'un coup de fouet dans l'eau, s'il n'était compris et imité dans toutes nos paroisses canadiennes-françaises aux élections futures. Vous ne le permettrez pas, mais plutôt vous en soulignerez, à maintes reprises, l'importance réelle. Vous l'amplifierez en en soulignant de temps à autre, la beauté et l'efficacité, en demandant sa répétition toujours et partout jusqu'au jour où sera formé le bloc National Canadien-français, jusqu'au jour où les groupes politiques auront compris qu'il leur est défendu de solliciter notre vote avant d'avoir introduit dans leur programme, une mesure remédiatrice, mieux encore, et disons, jusqu'au jour où la loi sanctionnera la légitimité de nos revendications et où la justice entière nous sera rendue.

On n'aura notre concours qu'à cette condition, où alors nos paroisses seront fermées aux orateurs et aux candidats qui nous veulent berner avec des promesses de paradis terrestre et grimper l'échelle sociale en employant nos épaules, tandis qu'ils nous refusent pour nos enfants, le droit d'apprendre notre langue dans nos écoles. "L'homme ne vit pas seulement que de pain". Qu'on s'en souvienne et vive!

Saint-Claude.

AFFAIRES D'EUROPE

A la Chambre des députés, les débats parlementaires ont présenté, à divers points de vue, un grand intérêt

C'est d'abord la question de l'enseignement secondaire qui a été l'occasion d'un joute oratoire, mêlée de verbiage, entre les partisans des Etudes gréco-latines et les défenseurs de l'instruction moderne.

C'est ensuite le projet de loi sur le recrutement militaire. La discussion en avait été commencée bien avant les vacances parlementaires et elle traînait en longueur, lorsque tout à coup, nos députés, pris d'un beau zèle, se sont mis à voter, presque sans débat, les nombreux articles et l'ensemble de ce projet. La Chambre l'a adopté à peu près tel qu'il a été élaboré par la Commission de l'armée, avec pour base le service de dix-huit mois Tous les amendements qui tendaient à diminuer nos forces militaires au-delà de ce qui est nécessaire à la défense du pays ont été heureusement écartés. Nous aurions donc une armée assez forte pour nous tenir lieu de sauvegarde contre les agressions éventuelles de l'Allemagne, à condition toutefois que le Sénat ratifie les décisions de la Chambre.

Enfin les députés ont eu à s'occuper des crédits destinés à l'entretien de notre armée d'Orient. Ils ont voté ces crédits seulement jusqu'au 31 octobre prochain. Cette parcimonie est injustifiable.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le général Gouraud a là-bas une oeuvre de longue haleine à accomplir. Déjà, grâce à lui, d'immenses territoires en friche ont été mis en culture, les routes se créent, les industries reprennent, le Liban a sa constitution, les trois Etats de Damas, d'Alep et des Alaouites sont administrés avec un ordre nouveau. Nous travaillons en ce moment, à l'abri de notre armée, à créer en Syrie une nation prospère, où nous trouverons des amis, devenus des fournisseurs et des clients, qui nous dédommageront bien au-delà des sommes dépensées.

C'est pourquoi la Chambre a eu tort de lésiner sur les crédits nécessaires pour achever cette tâche. Nous comptions que le Sénat réparerait cette faute; il est regrettable qu'il ne l'ait pas fait et qu'il ait même été plus avare de crédits en abaissant à 100 millions le chiffre déjà insuffisant de 107 millions que la Chambre avait accordé tout d'abord.

On ne peut également passer sous silence une séance intéressante au Sénat, où M. de Jouvenel a interpellé le président du Conseil sur la politique que le gouvernement entend suivre en matière de réparations et de reconstruction européenne.

Dans sa réponse, M. Poincaré a déclaré d'abord qu'il s'en tiendrait à l'application du traité de Versailles, qui est devenu une loi financière que nul gouvernement n'a le droit de modifier par de nouvelles conventions.

M. Poincaré n'admet pas que l'Allemagne gaspille en dépenses somptuaires le gage qu'elle a consenti à ses créanciers et il fait un tableau saisissant des richesses de l'Allemagne.

Si l'Allemagne ne s'acquitte pas de ses dettes, M. Poincaré est décidé à prendre des sanctions. Et il rappelle à ce sujet que, conformément au traité de Versailles, il est résolu à agir, au besoin seul, pour faire respecter les droits de la France.

Enfin, il a terminé en disant que la reconstruction de l'Europe doit commencer par la réparation des ruines causées en France par la guerre.

Bien entendu, M. Poincaré a eu l'approbation du Sénat.

Pendant que nous paraissons nous désintéresser de ce qui se passe en Syrie, nos voisins italiens montrent une activité très grande pour réaliser leur plan d'extension en Orient et ailleurs. C'est dans ce but que M. Schanzer, ministre des affaires étrangères d'Italie, a fait le voyage de Londres. Là, il a eu de nombreux entretiens avec les hommes politiques d'Angleterre, notamment lord Balfour et M. Lloyd George. Qu'est-il advenu de ces conversations, qui ont porté principalement sur les questions d'Egypte, de Palestine et de Tanger? Rien encore de définitif.

Il convient d'ailleurs d'attendre que M. Schanzer vienne à Paris — et il doit y arriver prochainement — pour savoir si ses négociations aboutiront à un résultat efficace. N'a-t-il pas, en effet, déclaré à la tribune de la Chambre italienne, qu'il ne concevait pas de politique extérieure pour son pays sans une étroite solidarité avec la France? Ces paroles sont pour nous un indice qu'il ne signera aucun accord avec l'Angleterre sans entente avec M. Poincaré.

D'autres négociations ont lieu, celles-là à La Haye, qui offrent une certaine importance.

Les délégués des puissances à la Conférence de La Haye, ont pris contact avec les représentants de Moscou. L'un d'eux, Litvinof, a déclaré, ce qui n'étonnera personne, que les Soviets ne sont décidés à faire à l'Europe que des "concessions de forme". Mais il est une autre de ces déclarations qui est bien faite pour nous laisser sceptiques: à l'en croire, la famine est terminée et la Russie, grâce à ses récoltes et à la reprise de son industrie, pourra commencer à exporter. Ce n'est là sans doute qu'une feinte destinée à obtenir les crédits que les Soviets demandent aux capitalistes. Ces crédits ne sont pas minces; il s'agit, en effet, de 17 milliards de francs. A cette condition, Litvinof voudra bien consentir à rétablir le principe de la propriété privée en Russie.

Nous pensons que l'on ne peut guère faire fond sur les promesses des délégués russes, et qu'à La Haye pas plus qu'à Gênes, nous n'obtiendrons des gages sérieux de la part de ces aventuriers dont la principale besogne jusqu'ici a été d'assassiner et de piller.

Les Conférences pacifiques de Londres et de La Haye n'empêchent pas les troubles d'ensanglanter encore certaines parties de l'Europe.

En Irlande, malgré toutes les conventions passées avec l'Angleterre, une lutte fratricide est engagée, plus féroce que jamais. Dublin, la capitale, est le théâtre de drames sanglants; les partisans de M. de Valéra, c'est-à-dire les républicains, sont aux prises avec les troupes du gouvernement de l'Etat libre. Et l'on ne prévoit pas encore le moment où cette abominable tuerie cessera.

Le gouvernement de Londres a bien sommé le gouvernement légal de l'Irlande de prendre des mesures énergiques contre les rebelles, et cette sommation a été exécutée; mais qu'adviendra-t-il si ces derniers triomphent? Il est probable que ce sera un envahissement en masse de l'Irlande par les troupes anglaises et, par contre-coup, l'annulation du traité qui avait fait de l'Irlande un Etat libre.

D'un autre côté, en Allemagne, le spectacle est aussi sombre. Après l'assassinat du ministre Rathenau, on a eu beau arrêter ses assassins, l'agitation n'en reste pas moins vive et inquiétante. Dans un grand nombre de villes, des bagarres sanglantes se produisent. Ici, ce sont les républicains qui les provoquent; là, ce sont les monarchistes.

En face de cette situation critique, le gouvernement du Reich est désemparé. Les partis d'opposition deviennent de jour en jour plus menaçants, et l'on se demande actuellement si le président Ebert pourra résister longtemps à la poussée monarchiste et pangermaniste qui se manifeste de tous côtés.

Signalons enfin, parmi les gros événements, la mort, à l'âge de 74 ans, du prince Albert de Monaco, dans la maison de santé des Soeurs de Saint Sauveur, à Paris. Il se fit remarquer surtout par sa science océanographique, qui lui valut d'être nommé, en 1909, membre associé de l'Académie des Sciences.

Il a pour successeur son fils, le prince Louis, qui était, comme colonel, attaché à l'état-major du général Le Rond en Haute-Silésie, et qui vient d'être promu général de brigade par le gouvernement français.

J. L.

POUR LA DEFENSE DE L'ECOLE CATHOLIQUE

Les [illegible] de [illegible] à l'occasion de la journée [illegible] "Un appel au peuple catholique sur la défense de l'école catholique". Ils y exposent le grand danger de la situation. "Notre école catholique court un danger mortel! Nos adversaires veulent une loi qui ordonnera l'érection de l'école dite commune dans chaque localité, c'est-à-dire d'une école qui devra être fréquentée par tous les enfants, qu'ils soient catholiques, ou non chrétiens ou juifs, irréligieux ou même déjà animés d'hostilité et de haine contre la religion et l'Eglise. Dans cette école, parents chrétiens, vous n'auriez plus droit à avoir des instituteurs catholiques ou même chrétiens: en principe, n'importe quel maître, sans distinction de religion, pourra y enseigner et vous devrez le subir pour instruire vos enfants. Combien de parents négligent d'une façon coupable leurs devoirs envers leurs enfants! Si l'on arrive à supprimer de l'école toute influence religieuse, si l'on n'y forme, ni développe la conscience des enfants., qu'adviendra-t-il de cette sauvagerie! On a suggéré l'idée de laisser au peuple la liberté de décider par un vote si l'école confessionnelle devra au moins être placée sur un pied d'égalité dite commune. Les adversaires ne veulent pas même faire cette concession: ils veulent faire violence au peuple dans sa foi. Ce n'est que par exception que l'on tolérera l'école confessionnelle, partout même dans la plus petite localité on établira d'abord une école commune: en surplus, et vraisemblablement dans des cas très rares, on tolérera une école confessionnelle, mais à des conditions, telles que cela équivaudrait à une interdiction dans la plupart des localités".

Les évêques de Bavière invitent à "rassembler des signatures de personnes demandant le maintien de l'école catholique, sa parité de droit avec l'école non chrétienne et la garantie d'une loi pour le maintien de ces droits .

MANQUE DE PRETRES EN CROATIE

On lit dans un journal croate, sous le titre de "Les causes du manque de prêtres", ce qui suit: il est triste de devoir constater que, actuellement, il n'y a que 22 étudiants en théologie à Zagreb; il est encore plus triste de voir que, dans ce nombre la plus petite partie seulement terminera ces études, le plus grand nombre devant, selon toute vraisemblance, renoncer à ces études.

L'auteur de l'article s'étend ensuite sur les causes de ce fait regrettable; on ne devra pas les rechercher, com[illegible] politique actuelle, mais bien dans les idées régnantes de 20 ou 30 dernières années. Un regard jeté sur la littérature, la science, la presse et les publications populaires des 30 dernières années, suffit pour se convaincre que l'on n'a fait que combattre l'idée catholique sur toute la ligne.

Jusqu'à présent, le peuple était profondément religieux et croyant, comme dans peu d'autres pays; seuls les milieux intellectuels avaient subi la contagion de l'ambiance. A certains indices croissants, on doit, malheureusement, constater que les idées régnantes commencent aussi dans le peuple leur action démoralisatrice. On le voit, non seulement à la décroissance de vocations religieuses, mais aussi à d'autres signes.

L'auteur cite quelques exemples tirés de la campagne, pour prouver combien l'esprit anticatholique gagne de terrain, même dans le peuple.

"Ce qui prouve que nous sommes déjà bien avancés sous ce rapport, c'est quand on voit combien sont rares à la campagne les jeunes gens qui voudraient se faire prêtres, ou même devenir sacristain ou sonneur de cloches. Il y a même des paroisses sans personne pour servir la messe. On est choqué de voir, dan certains villages, dans certaines paroisses, le prêtre est obligé de porter lui-même le missel d'un côté à l'autre de l'autel. Dans une localité, où l'évêque avait donné la confirmation, il ne se trouva pas d'hommes pour porter le dais à la procession solennelle; il fallut avoir recours aux enfants de l'école. "Cette triste situation, conclut l'auteur, n'est pas la conséquence de l'état politique actuel, mais à sa source dans les idées régnantes."

LES PAQUES

Pourquoi l'église d'une abbaye n'est-elle pas église paroissiale? Dans le cas de nécessité absolue, pourrait-on y faire sa Communion pascale?

Vous savez que le territoire des diocèses est divisé par l'évêque en paroisses. Les habitants d'une paroisse sont placés sous la juridiction d'un curé, qui peut être assisté de vicaires: l'église où ils se réunissent s'appelle l'église paroissiale.

L'abbaye est, au contraire, un territoire ou des bâtiments indépendants d'une paroisse, et placés avec leurs habitants sous la juridiction d'un chef religieux qui est l'abbé. A eux aussi il faut une église: cette église est l'église abbatiale. Les "paroissiens" n'en sont que ceux qui vivent sur le territoire de l'abbaye.

Vous demandez si, en cas de nécessité, on peut faire sa Communion pascale dans l'église de l'abbaye, si l'on n'en habite pas le territoire? Cette question pouvait se poser naguère; mais depuis la promulgation du Code de Droit canonique par Benoit XV, il n'y a plus, nulle part, obligation de faire ses Pâques dans sa paroisse: on peut les faire où l'on veut, à charge, si on les a faites ailleurs, d'en aviser M. le curé, qui doit connaître ses paroissiens... et ses bons paroissiens! D'ailleurs, ce qui n'est plus un précepte reste un conseil donné par le Code lui-même.

IIIe CENTENAIRE DES MARTYRS DU JAPON

C'est, cette année, le IIIe centenaire des Martyrs du Japon (1622.) Le nombre des catholiques était alors trois fois plus nombreux qu'il l'est aujourd'hui. La fidélité et la ferveur des catholiques furent héroïques, et les martyrs des premiers siècles ne montrèrent pas plus de constance au milieu des tortures. Ils furent crucifiés, brûlés vifs et exilés. En une seule journée, 52 furent martyrisés.

A la suite de cette persécution on serait porté à croire que toute trace du christianisme disparut.

D'autant plus que le pouvoir déclara que les catholiques ne pénètreraient pas au Japon tant que luirait le soleil.

Deux cents ans après en 1865, lorsque les missionnaires français pénétrèrent au Japon, ils furent étonnés de constater que les descendants des premiers chrétiens japonais avaient conservé la foi de leurs pères avec les pratiques de l'Eglise et qu'il y avait encore plus de 15,000 catholiques au Japon.

L'église catholique est maintenant bien organisée au Japon. Il y a un archevêque, 3 évêques, 4 Préfets Apostoliques, 200 prêtres blancs et 50 prêtres japonais. Les jésuites y dirigent plusieurs écoles et une université.

UN LIVRE NOUVEAU

L'Annuaire de Chicoutimi, qui vient de paraître dans la cité appelée la Reine du Nord, est un livre fort utile aux hommes d'affaires et très intéressant pour ceux qui veulent connaître leur pays. Il est à souhaiter que l'intiative de Chicoutimi soit suivie un peu partout afin que les Canadiens apprennent à mieux connaître les ressources et en hommes et en choses de leur pays. A part les renseignements descriptifs et historiques sur une région jeune et déjà très prospère, L'Annuaire de Chicoutimi contient, dans une parties intitulée "Voix Régionales" toute un série d'articles traitant des sujets d'intérêt vital pour les Canadiens français. C'est un livre qui mérite certainement d'etre lu.

L'Annuaire de Chicoutimi sera envoyé franco, en retour d'un mandat ou chèque de $1.10 payable au pair, par la Publication Régionale Enrg. de Chicoutimi.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS FRANCAIS DU MANITOBA

Plusieurs bonnes écoles sont encore vacantes.

Les instituteurs qui, s'étant adressés au bureau de l'Association pour obtenir une école, sont maintenant engagés, sont priés de nous communiquer l enom de l'école où ils enseigneront.

De même, les secrétaires de commissions scolaires qui ont fait inscrire le nom de leur école sur nos listes d'écoles vacantes, sont priés de nous avertir aussitôt quils auront trouvé un instituteur.

Nos listes seront ainsi corrigées imédiatement et bien des démarches inutiles seront évités à ceux qui s'adresseront ici plus tard.—*Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba. Casier postal No 9, Saint-Boniface, Man.*

A LA SALLE:- Séance dramatique et musicale, dimanche, 30 juillet. On jouera: "Jean le Maudit." Tous sont cordialement invités.

M. DELLY

La Fin d'une Walkyrie

Feuilleton "La Liberté"

No., 9

"C'est elle qui fait toutes les avances" songeait l'officier. "Il faut qu'elle soit joliment toquée de ce beau Vlavesky pour que son impérial orgueil s'abaisse jusque-là... Lui les accepte, avec plaisir, dirait-on. Veut-il là un simple flirt, ou bien songerait-il à l'épouser?... Hum! je ne me le figurerais pas fort heureux avec cette noble Prussienne, dont le caractère doit être plutôt... orageux."

Aniouta, assise près d'une fenêtre du salon, tenait une broderie entre ses doigts, mais elle ne travaillait pas et suivait des yeux, obstinément, la majestueuse silhouette de femme, vêtue de blanc, et l'élégant officier des gardes qui se penchait vers sa compagne en parlant.

La fillette eut tout à coup un tressaillement léger. Derrière elle, la comtesse Vlavesky et Mme Zernof causaient, sur un ton assourdi. Mais quelques mots, prononcés par la comtesse, venaient de parvenir aux oreilles d'Aniouta.

— Elle semble plaire à Boris. Cela m'inquiète... Certes, elle me conviendrait parfaitement comme belle-fille! mais elle n'a pas de fortune... ou du moins trop peu pour lui...

Aniouta eut un petit frisson et sentit comme un froid qui la pénétrait.

Brunhilde, la femme de Boris?

Elle ferma les yeux, en frissonnant encore. Il lui semblait impossible d'imaginer cela...

Ce serait fini, alors, de l'affection, de la sollicitude de son cousin. Brunhilde, hostile à la petite parente pauvre, saurait en détacher son mari.

A cette pensée, Aniouta crut défaillir sous l'étreinte d'une douleur profonde et devint si pâle que Nathalie, qui travaillait près d'elle, s'en aperçut et demanda:

— Etes-vous souffrante, petite amie?

La fillette balbutia:

—Je me sens un peu fatiguée...

Nathalie dit avec sollicitude:

— Allez voir Liouba pour qu'elle vous fasse prendre quelque chose de réconfortant.

—Non, c'est inutile... Ce n'est rien...

A ce moment, Boris et Brunhilde venaient vers le salon. Au passage, ils s'arrêtèrent près du groupe de fumeurs que formaient le baron de Halweg, M. de Brégny et Cyrille, celui-ci très pâle et nerveux.

— Je vais montrer à Brunhilde le Rubens qui est dans mon cabinet, dit le comte. Voulez-vous le voir aussi, mon cousin?

— Non, merci, cher ami. La peinture et moi, nous ne nous entendons guère. C'est un art qui m'est resté complètement incompréhensible... La musique à la bonne heure! Votre violon m'enchante, Boris, positivement! Quel artiste vous êtes, mon cher!... absolument hors de pair.

Ah! il savait manier la flatterie, M. le baron de Halweg! Il savait appuyer la manoeuvre de sa fille autour de celui qu'elle voulait conquérir, à tout prix!

Boris, en passant avec Brunhilde devant la porte-fenêtre ouverte près de laquelle se trouvaient Nathalie et Aniouta, s'arrêta devant sa pupille:

— Tu seras gentille, Aniouta, d'aller dire à Yégor qu'il fasse porter des fleurs dans l'appartement de Mlle de Halweg. Il a dû l'oublier, car je lui en avais donné l'ordre hier.

Et sans attendre la réponse, sans voir l'altération de la petite figure frémissante, ni l'éclat fiévreux des grands yeux sombres, il passa avec Brunhilde dont le front se redressait, triomphant, sous la couronne de ses cheveux noirs.

Aniouta resta un moment immobile, étreinte par la souffrance. Puis elle se leva d'un mouvement d'automate, en laissant tomber à terre sa broderie.

Nathalie demanda:

— Où allez-vous?

— Faire la commission de Boris.

— Voulez-vous que je vous accompagne?

— Oh! non, merci!

Elle voulait être seule pour souffrir.

D'un pas lent, elle se dirigea vers les serres, où elle savait trouver Yégor... Allait-elle remplir la mission dont l'avait chargée le comte? Son coeur en révolte disait: "Non, non!..." Des fleurs pour cette femme qui lui prenait son grand frère, qui le rendait indifférent, tout à coup, à l'égard de celle qu'il appelait si tendrement "ma petite fleur", quelques jours auparavant? A cette pensée, Aniouta serrait les poings et redevenait la petite fille sauvage qui avait si mal accueilli, naguère, à Marniew, le comte Vlavesky.

Yégor, dans la serre aux camélias, passait un examen minutieux des arbustes fort beaux dont il était très fier. En voyant entrer Aniouta, il dit, avec une sorte de sourire qui découvrait sa mâchoire édentée:

— Vous venez chercher des fleurs pour le cabinet de Son Excellence, petite barina?

Aniouta répondit d'une voix saccadée, avec des éclairs dans les yeux:

— Non, Son Excellence n'en a pas besoin maintenant. C'est chez la baronne de Halweg qu'il faut les faire porter.

Le sourire du vieux jardinier se transforma en une grimace épouvantable, qui en d'autres temps eût fait bien rire Aniouta.

— Chez l'Allemande?... Oui, j'en ai reçu l'ordre hier... Mais mes fleurs ne sont pas pour elle, cette Prussienne qui cherche à ensorceler notre barine. Je l'ai bien vue, ces jours derniers, quand elle passait par ici avec lui. Elle faisait des yeux doux, autant qu'elle pouvait, — car, je le parierais, ce n'est pas dans son naturel! Son Excellence avait l'air un peu moqueur, mais pas fâché du tout de l'avoir à son bras... Pour sûr que c'est une belle personne, mais quant à être bonne... ah! c'est autre chose! Et puis, c'est une Prussienne... une vilaine race, barina!

Jamais le vieil Yégor n'avait tant parlé. Aniouta, pâle et les traits crispés, l'écoutait en frémissant.

Le vieillard reprit, d'un ton farouche, après un instant de silence:

— Mon unique frère a été tué, à vingt ans, par un être de cette race-là, qui lui avait cherché querelle sans motif, pour le plaisir de l'insulter. Alors vous comprenez pourquoi je déteste ce qui sort de ce pays... Aussi la baronne n'aura pas de fleurs. Son Excellence se fâchera, me traitera comme il lui plaira, mais pour cela, je ne lui obéirai pas! Les fleurs que je cultive pour le plaisir de mes maîtres n'iront pas orner l'appartement de la Prussienne qui cherche à devenir comtesse Vlavesky!

D'un élan, Aniouta sauta au cou du vieillard et appliqua un baiser sur sa joue tannée par l'air et le soleil.

— Tu es un brave homme, Yégor!... oui, non, pas de fleurs à la Prussienne!

Et, laissant là le bonhomme ahuri, elle s'élança au dehors, pour gagner le parc.

Elle s'assit au hasard sur un banc et y resta pendant des heures, tour à tour tristement pensive et agitée d'une bouillante colère. Quand elle rentra, six heures sonnaient. Nathalie, qu'elle rencontra dans l'escalier, lui demanda:

— Eh bien, où étiez-vous, Aniouta? On vous a demandée pour le tennis.

— Qui cela?

— Mais tous! Mme de Brégny, son mari, Cyrille Petrovitch...

— Et Boris?

— Lui n'était pas là. Il accompagnait Mlle de Halweg dans une promenade en forêt qu'elle désirait faire.

— Ah!

De nouveau, les poings se serrèrent. Laissant là Nathalie un peu interdite, Aniouta gagna sa chambre et commença de changer de toilette pour le dîner, avec des gestes fébriles.

Tout à coup, elle s'arrêta devant le chiffonnier, pour prendre la photographie de Boris. Celle-là, il l'avait fait faire pour elle, par Cyrille, et il avait complaisamment cédé à son caprice enfantin, en brisant le cliché, afin qu'elle eût une épreuve unique. Comme, en posant, il la regardait, elle retrouvait dans ses yeux l'expression qu'il avait pour elle seule. C'était bien là son frère Boris, celui qui la chérissait, qui l'entourait d'une si tendre protection... mais pas l'autre, pas le comte Vlavesky tout occupé de Brunhilde, et dont le regard rappelait celui qu'Aniouta n'aimait pas, sur la première photographie que lui avait donnée son cousin.

Elle le considéra un long moment, en pensant avec un déchirement de coeur:

— "Jamais plus peut-être il ne me regardera comme cela!"

Et elle s'absorba si bien dans sa contemplation qu'il fallut qu'une femme de chambre vînt la prévenir que le dîner était servi.

Hâtivement, elle acheva sa toilette et descendit. Les châtelains et leurs hôtes étaient déjà passés dans la salle à manger. Boris l'accueillit par ces mots, prononcés avec quelque mécontentement:

— Décidément, vas-tu prendre l'habitude d'être inexacte, Aniouta?

Elle murmura une excuse et se glissa doucement à sa place, tandis que la comtesse appuyait d'un geste approbateur le reproche de son fils.

Brunhilde, ce soir, semblait fort gaie — à sa manière tranquille et hautaine. Des lueurs vives traversaient les prunelles changeantes, dès qu'elles se posaient sur Boris, et le sourire venait fréquemment aux lèvres fortes — ce sourire indéfinissable que M. de Brégny comparait à celui de Monna Lisa, et qu'il jugeait beaucoup plus inquiétant. A tout instant, Mlle de Halweg s'adressait au comte Vlavesky, l'obligeant ainsi à reporter sur elle son regard. Et Aniouta, qui observait Boris avec une sorte d'avidité douloureuse, voyait dans ses yeux cette expression qui lui avait été si désagréable, sur la photographie.

La soirée parut affreusement longue à la pauvre enfant. Dans le salon voisin de celui où se tenait habituellement la comtesse Vlavesky, les Brégny, Boris et Brunhilde firent de la musique, tandis que la comtesse et Mme Zernof jouaient au whist avec le baron de Halweg. Nathalie fatiguée, ce qui lui arrivait fréquemment, était remontée dans sa chambre. Cyrille feignait de parcourir une revue; mais son regard, sans cesse, allait vers la pièce voisine, où Brunhilde, quand elle n'accompagnait pas le violon du comte Vlavesky, demeurait assise près de son cousin, tandis que M. de Brégny chantait, de sa belle voix de baryton, des airs d'opéra.

Aniouta, toute seule, restait dans un coin du premier salon, tenant à la main un livre qu'elle ne lisait pas... Ce violon de Boris, elle aimait tellement l'entendre, auparavant! Mais maintenant, elle le détestait, puisqu'il lui servait à faire de la musique avec Brunhilde.

La fillette, oppressée par la tristesse et par l'angoisse, se leva bientôt et sortit sur la terrasse. Elle se blottit dans un fauteuil profond, où disparaissait presque sa petite personne, et elle resta là, immobile, les yeux levés sur le ciel plein d'étoiles. Peu à peu, elle s'engourdissait et tombait dans une somnolence, quand, non loin d'elle, au seuil d'une des portes-fenêtres du salon de musique, apparurent Boris et Brunhilde.

— Quelle belle soirée! dit Mlle de Halweg. Pas trop de chaleur, un temps idéal... Nous avons de la chance pour notre séjour à Klevna.

— Il faudra le prolonger, Brunhilde.

Elle le regarda de côté, en souriant — et certes, ceux qui prétendent que la jeune baronne de Halweg ne saurait jamais être coquette en auraient jugé tout autrement, à cet instant.

— Nous n'oserions être indiscrets. A moins que nous ne vous ennuyions pas trop?

— Mais pas du tout! Je ne pense pas que rien ait pu vous le donner à supposer?

— Oh! Non!... au contraire!

Elle continuait de le regarder, avec cette expression adoucie, passionnée, soumise, qui le grisait depuis quelques jours. Il prit sa main et la porta longuement à ses lèvres.

— Klevna vous plaît donc décidément, Brunhilde?

— Klevna?... Oui, certainement... mais pas Klevna seul...

Une petite forme blanche se souleva, à ce moment, dans le grand fauteuil profond. Aniouta se mit debout, fit quelques pas et son fin visage pâli, ses grands yeux brillants apparurent, éclairés par la lumière qui s'échappait du salon.

Boris dit d'un ton surpris et contrarié:

— Tiens, tu étais là, ma petite? Je ne t'avais pas vue.

Elle balbutia:

— Oui... Je m'endormais, je crois...

Une étrange impression de faiblesse la saisissait tout à coup, le vide se faisait dans son cerveau... Elle fléchit sur ses jambes tremblantes, vacilla un instant, en étendant les mains pour chercher un appui... Et Boris n'eut que le temps de s'élancer pour la saisir dans ses bras.

Vaguement, elle entendit sa voix inquiète demandant: "Qu'as-tu, ma petite fille?" Puis elle perdit notion de tout.

Un peu après, elle vit comme en un rêve des visages penchés sur elle, parmi lesquels, seul, se distinguait nettement à ses yeux celui de Boris avec son regard anxieux. On lui faisait respirer des sels. Et Boris disait:

— Il faut la monter dans sa chambre, la coucher... Va en avant, Liouba, je te suis avec elle.

Et Aniouta se sentit enlevée dans ses bras vigoureux, portée jusqu'à sa chambre, étendue sur son lit. Mme Zernof et Liouba continuaient de lui donner des soins, et elle s'endormit bientôt, d'un sommeil agité, sans avoir tout à fait repris connaissance.

X

Elle s'éveilla le lendemain dans un bizarre état d'esprit. Il lui semblait qu'elle sortait d'un long rêve, très pénible, et qui la laissait toute lasse, toute brisée... Par les fenêtres ouvertes, l'air chaud entrait, et le soleil glissait des rayons entre les lames des stores. On entendait un bruit confus: piétinement de chevaux, rumeurs de voix mêlées...

Aniouta se souvint. C'était la chasse qui partait.

Elle porta la main à son front. Comme elle souffrait de la tête! Ses idées avaient peine à se rassembler... Qu'avait-elle eu, hier? Il lui restait l'impression d'une grande faiblesse et d'une souffrance mêlée de colère...

Oui, elle savait maintenant! C'était quand elle avait entendu Boris engager Mlle de Halweg à prolonger son séjour... lui qui avait dit naguère à sa pupille: "Je n'insisterai pas pour qu'ils restent plus longtemps." Et ils avaient l'air de si bien s'entendre!... Serait-ce donc vrai que Boris songerait à en faire sa femme?

Aniouta crispa ses mains sur le drap. Cette pensée lui semblait intolérable... Tout son bonheur serait donc fini? Elle se trouverait rejetée à la triste solitude de son existence d'orpheline, devenue plus pénible encore, maintenant qu'elle avait connu l'affection fraternelle de Boris. Car Brunhilde, elle le sentait, ne supporterait pas que son mari continuât de s'intéresser à la petite cousine pauvre, qu'elle s'essayait déjà à faire oublier.

D'ailleurs, Aniouta aimait mieux ne pas voir le triomphe de cette femme altière, qu'elle détestait, près de son cher frère Boris. Elle demanderait à celui-ci de la mettre dans un couvent, n'importe où... et là, elle vivrait bien malheureuse, en pensant à lui, en priant pour lui.

Elle s'exaltait, dans sa souffrance. Elle songeait: "Comme cette Brunhilde était belle, hier soir! Comme elle le regardait!" Un petit frisson la parcourait, au souvenir de ce regard d'amour presque idolâtre et du baiser déposé sur la main de Mlle de Halweg.

Liouba entra doucement et s'approcha du lit.

— Ah! vous voilà éveillée, ma petite enfant!... Comme vous êtes rouge! Avez-vous la fièvre?

— Je ne sais... Cela n'a pas d'importance, d'ailleurs.

— Comment, pas d'importance?... Nous allons voir si Son Excellence sera de cet avis.

La fillette se redressa brusquement.

— Laissez mon cousin tranquille, ne lui parlez pas de moi, je vous le défends, Liouba!

— Eh bien! eh bien! qu'avez-vous?... Boris Vladimirovitch est là, qui désire vous voir avant de partir pour la chasse.

— Me voir? Pourquoi? Qu'il s'en aille vite, on l'attend. Il a autre chose à faire que de s'occuper de moi!

Liouba considéra d'un air inquiet le visage empourpré, les yeux brillants. Certainement, la pauvre petite avait une forte fièvre... Elle sortit, et en informa le comte, qui attendait dans le vestibule du premier étage.

Boris déclara:

— Il faut que je la voie, pour tâcher de me rendre compte de ce qu'elle a. Introduis-moi, Liouba.

En entendant le pas ferme, le cliquetis des éperons, Aniouta ferma un instant les yeux, sous l'empire de l'émotion. Quand elle les rouvrit, Boris était près d'elle, la regardant avec une affectueuse sollicitude, et posant une main caressante sur les doigts brûlants.

— Qu'as-tu donc, ma petite fille? Pourquoi ne voulais-tu pas me recevoir?

Elle dit d'une voix étouffée:

— Parce que je ne voulais pas que vous vous dérangiez pour moi!

— Quelle idée! Ne sais-tu pas que je le fais toujours avec plaisir, quand il s'agit de ma chère petite soeur?

Elle ne répondit pas. Mais son coeur se dilata, à ces paroles affectueuses, et surtout en rencontrant le regard qu'elle aimait tant!

— Que ressens-tu?... Etais-tu fatiguée, ces jours derniers?

— Oui...

Puis, aussitôt, avec ce besoin de franchise qui la caractérisait, elle ajouta, ses yeux profonds et purs dans ceux de Boris:

— Fatiguée... et malheureuse.

— Comment! malheureuse?... Et pourquoi donc, chère enfant?

Elle dit, les lèvres tremblantes:

— Je croyais que vous m'oubliez... que vous ne m'aimiez plus...

— Voyons, qu'est-ce que ces imaginations? Où as-tu été chercher cela, ma pauvre petite?

— Vous ne vous occupiez plus de moi... J'ai pensé que je vous ennuyais...

— Que tu m'ennuyais?... Je ne m'occupais plus de toi?

Il disait cela d'un ton de surprise sincère. Mais, au même moment, la pensée lui venait qu'Aniouta avait raison, du moins jusqu'à un certain point.

Oui, depuis huit jours il avait négligé sa jeune pupille, pour s'occuper de Brunhilde. Celle-ci lui inspirait de la curiosité; mais surtout l'amour qu'elle lui laissait entrevoir, la certitude d'être tout-puissant sur le coeur de cette amazone, de cette audacieuse Walkyrie, étaient pour son orgueil des jouissances raffinées. Il s'y complaisait, habile à ce jeu dangereux qui consistait à tenir en suspens Mlle de Halweg, quant à ses propres sentiments, par un mélange d'ironie, de hauteur, d'amabilité séductrice. Et il se réservait de couper court, selon son bon plaisir, à ce flirt qu'il n'entendait conduire à aucune décision capable de gêner sa liberté.

Mais il avait soudainement conscience que Brunhilde, depuis deux ou trois jours, le tenait dans un état de griserie orgueilleuse et s'imposait à lui par le prestige de son altière beauté, qu'elle savait faire souriante et fascinatrice, en faveur de celui l'avait conquise.

Hier, au moment où Aniouta était apparue, qu'allait-il dire? Peut-être un mot qui l'aurait amené, par la suite, à une union aucunement désirée. Car il n'aimait pas Brunhilde, il la jugeait d'âme froide et sans bonté, uniquement préoccupée d'elle-même, et il savait maintenant de quelle coquetterie savante elle était capable pour triompher d'une résistance. Ainsi, il ne pouvait même lui donner son estime. D'aucune façon, elle n'était donc la femme qui lui convenait.

Et pourtant, sans Aniouta, peut-être...

Devant le pur regard de sa pupille, il lui semblait que sa conscience s'éclairait, que son âme échappait à un subtil enveloppement. Le reproche douloureux qu'il pouvait lire dans les beaux yeux humides de larmes contenues le pénétrait d'émotion, de regret, de crainte aussi d'avoir blessé l'âme innocente de cette enfant, la chère petite âme dont la blancheur lui semblait si ravissante. Une irritation montait en lui, contre Brunhilde, et dès cet instant il la détesta, pour le chagrin d'Aniouta qui s'était crue délaissée de son grand frère.

En pressant les petites mains fiévreuses, il protesta:

— Que dis-tu, Aniouta? Quelles sont ces idées? Tu es toujours ma petite soeur chérie — oui, plus que jamais! Momentanément, mes obligations de maître de maison peuvent changer quelque chose à nos bonnes petites habitudes... surtout que Mlle de Halweg ne se gêne pas pour accaparer les gens...

Il souriait — mais son regard inquiet observait la physionomie d'Aniouta.

— ...Et puis, sans qu'elle me soit aucunement sympathique, je la trouvais intéressante et me plaisais à l'étudier. Mais je viens de conclure qu'elle n'est qu'une femme comme beaucoup d'autres, et qu'il n'existe rien chez elle qui vaille une parcelle du coeur de ma soeur Aniouta.

Quel éclair de bonheur jaillissait à travers les larmes! Boris comprit qu'il était cru, aveuglément, qu'aucun doute fâcheux ne ternissait la confiance ingénue d'Aniouta.

La fillette dit joyeusement:

— Que vous êtes bon de me dire cela!... de ne pas me reprocher d'être trop exigeante! Mais c'est que je vous aime tant!

— Exigeante, chère petite fille? Non, non, tu ne l'es pas! Tu as bien raison, au contraire, et c'est moi qui doit te remercier.

Il considérait avec attendrissement la physionomie tout à coup transformée de sa pupille, et il pensait: "Oui, elle m'a ouvert les yeux sur le danger que représentait pour moi Brunhilde. On ne peut jouer impunément avec les sentiments d'une femme telle que celle-là, qui, j'en suis persuadé, ne reculerait devant rien pour atteindre son but, celui-ci fût-il ambition ou amour. J'aurais donc pu, un beau jour, me trouver engagé presque malgré moi par ses habiles manoeuvres. Ainsi donc, c'est ma petite Aniouta qui m'a sauvé."

Il posa une main douce sur le front brûlant de la fillette.

— Comme tu as la tête chaude!... En souffres-tu, ma chérie?

— Oui... mais beaucoup moins maintenant!

— C'est ma visite qui te produit cet effet?

— Oh! oui! Je me faisais tant de tourments!

— Quelle petite folle! Voilà, vraiment, une belle affaire de se rendre malade pour des imaginations pareilles!... Comme je crois que tu as un peu de fièvre, je vais dire à Liouba d'envoyer chercher le médecin.

— Non, non, pas de médecin! Ce malaise va se passer très vite, je le sens!

— Soit! Ayant toute confiance en l'expérience de Liouba, je la laisserai juge de le faire venir plus tard, si elle le croit nécessaire. Maintenant, je te quitte. On m'attend pour le départ.

— Ah! oui, la chasse!.. J'aurais été contente d'y assister.

— Nous en aurons d'autres, ne crains rien. A bientôt, enfant déraisonnable. Aussitôt mon retour, je reviendrai savoir de tes nouvelles.

Quelle journée tranquille ce fut pour Aniouta! Ses craintes s'étaient enfuies; elle retrouvait Boris tel qu'auparavant et aucunement disposé à épouser Brunhilde, ainsi qu'on en pouvait inférer du jugement qu'il venait de porter sur elle. La jeune baronne de Halweg ne lui était pas sympathique, il l'avait dit sans ambages; elle lui paraissait seulement intéressante. En outre, elle aimait accaparer les gens. Là résidait l'explication de tout ce qui avait tant inquiété Aniouta et fait penser à la comtesse Vlavesky elle-même que son fils avait des vues sur Brunhilde.

"C'est donc pour cela, songeait la fillette, qu'il avait toujours son air que je n'aime pas, quand il la regardait."

(A. SUIVRE)

La monnaie

Giovani Papini est un converti italien qui vient d'écrire une vie de Jésus dont on fait de grands éloges. En voici un extrait qui permettra de se former idée de la vigueur et de l'originalité du grand écrivain italien.

Que les hommes encore à naître prennent bien garde. Jésus n'a jamais voulu toucher de ses mains une monnaie. Ces mains qui pétrirent la boue pour rendre la vue à l'aveugle; ces mains qui touchèrent les corps infects des morts et des lépreux; ces mains étreignirent le corps de Judas, plus infect que la boue, la putréfaction et la lèpre; ces mains blanches, pures, qui donnaient le salut et la guérison et que rien ne pouvait contaminer, n'ont jamais souffert un de ces disques de métal qui portent le profil en relief des propriétaires du monde. Dans ses fables, plus vraies que le vrai, il pouvait en prononcer le nom; il pouvait même les regarder dans les mains d'autrui; les toucher, jamais. Pour lui, rien n'était repoussant, mais la monnaie lui inspirait du dégoût; une répugnance voisine de l'horreur; il se révoltait tout entier à la pensée du contact avec cet immonde symbole de la richesse.

Quand on lui demande le tribut pour le Temple il ne veut même pas recourir à la bourse de ses amis; il ordonne à Pierre de jeter les rêts: dans la bouche du premier poisson sorti de l'eau on trouvera le double de l'argent demandé. Nul n'a vu la sublime ironie de ce miracle. Je ne possède point de monnaie; mais les monnaies sont choses méprisables; sur une seule parole de moi l'eau et la terre les vomiraient. Le lac en est plein. Je sais où en trouver, et en assez grand nombre pour acheter tous les prêtres du Temple et tous les rois des nations, mais je ne remue pas un doigt pour les prendre. Un de ceux qui me suivent les tirera de la bouche d'un poisson et les donnera à l'exacteur puisque les prêtres, à ce qu'il semble, en ont besoin pour vivre. Les animaux muets peuvent les porter dans leur bouche; je suis si riche que je ne veux pas même les voir. Je ne suis pas un animal muet, mais une âme parlante et les âmes ne portent ni argent ni besace. Ce n'est donc pas moi qui te donne ces drachmes, mais le lac. Pour moi, je n'ai jamais à acheter et ce que je possède je le donne. Mon patrimoine inépuisable est la Parole.

Mais un jour le Christ fut contraint de regarder une monnaie. On lui demandait s'il était permis à un vrai Israélite de payer le cens. Il répondit aussitôt: Faites-moi voir la monnaie du cens. Et ils la lui montrèrent, mais il ne voulut pas la prendre. C'était une monnaie impériale, une monnaie romaine qui portait imprimée la face hypocrite d'Auguste. Mais il voulait ignorer quelle était cette face. Il demanda: De qui sont cette effigie et cette inscription? Ils répondirent: De César. Alors il jeta à la face des astucieux questionneurs la parole qui les confondit: Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Ce peu de paroles a des sens nombreux; arrêtons-nous à la première: Rendez. Rendez ce n'est pas à vous. Les deniers ne nous appartiennent pas. C'est affaire aux puissants pour les besoins de leur puissance. Ils sont propriétés du roi et du royaume qui n'est pas le nôtre. Le roi représente la force et il est le protecteur de la richesse. Notre royaume n'a pas de puissants, pas de riches; le Roi qui est aux cieux ne frappe pas de monnaie. La monnaie est un moyen d'échange des biens terrestres, mais nous ne cherchons pas les biens terrestres. Ce peu qu'il nous faut — un peu de soleil, un peu d'eau, un peu d'air, un manteau, un morceau de pain — nous est donné gratuitement par Dieu et les amis de Dieu. Vous peinez toute la vie, vous autres, pour réunir un grand tas de ces disques imagés. Nous ne savons qu'en faire. Ils nous sont définitivement superflus. C'est pourquoi nous les restituons à qui les fit frapper, à celui qui y imprima son portrait pour que nul n'ignore qu'ils sont à lui.

Jésus n'a jamais eu à restituer puisqu'il n'a jamais pris une monnaie. A ses disciples il défendit de porter, dans leurs voyages, des sacs pour les offrandes. Il fit une seule exception — et qui fait trembler. Une petite phrase de l'Evangile nous apprend qu'un apôtre avait la garde de la bourse commune. C'était Judas. Et encore, lui aussi se sentira contraint de rendre avant de disparaître dans la mort, les deniers de la trahison. Judas est la mystérieuse victime immolée à la malédiction de l'argent.

La monnaie porte en soi, avec la sueur grasse des mains qui l'ont palpée, l'inexorable contagion du crime. De toutes les choses immondes manufacturées par l'homme pour se salir et salir la terre, la plus immonde peut-être est la monnaie.

Ces jetons de métal frappé, qui passent et repassent chaque jour par des mains encore sales de sueur et de sang; usés sous les doigts rapaces des voleurs, des marchands, des banquiers, des entremetteurs et des avares; désirés de tous, recherchés, dérobés, enviés, aimés plus que l'amour et souvent plus que la vie; ces pièces malpropres que l'assassin donne au sicaire, l'usurier à l'affamé, l'ennemi au traître, l'hérétique au simoniaque, le luxurieux à la prostituée; ces puants et visqueux véhicules du mal qui engagent le fils à tuer le père, l'épouse à trahir l'époux, le frère à frauder le frère, le mauvais pauvre à égorger le mauvais riche, le serviteur à tromper le maître, les malfaiteurs à dépouiller le passant, les peuples à assaillir les peuples; ces deniers, ces emblèmes matériels de la matière sont les plus effroyables objets fabriqués par l'homme. L'argent, qui a fait mourir tant de corps, fait mourir chaque jour des millions d'âmes. Plus contagieux que le haillon d'un pestiféré et que le pus d'une pustule, il entre dans toutes les maisons, brille sur le banc des changeurs, se blottit dans les cassettes, profane l'oreiller du sommeil, se dissimule dans l'obscurité fétide des recoins, souille les mains innocents des petits, tente les vierges, paie le travail du bourreau, circule sur la face du monde pour enflammer la haine, pour attiser la cupidité, pour hâter la corruption et la mort.

Le pain, sacré déjà sur la table de la famille, devient, sur la table de l'église, le corps éternel du Christ. Ainsi, la monnaie est le signe visible d'une transsubstantiation. Elle est l'hostie infâme de Satan. Qui aime l'argent et le reçoit avec joie communie visiblement avec le Démon. Qui touche l'argent avec volupté touche, sans le savoir, l'excrément du Démon.

Le Pur ne peut le toucher, le Saint ne le supporte pas. Ils savent, d'une parfaite certitude, quelle est son ignoble essence. Ils ont pour la monnaie la même horreur que le riche pour la misère.

Giovanni PAPINI.

CHRONIQUE Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LES TROIS SOEURS

Sur la véranda, entourée de lierres et de fleurs, elles sont trois se berçant en causant, cousant et tricotant. Ce sont des vieilles filles comme les appellerait vulgairement le monde, car elles ont passé l'âge des rêves et des illusions, mais on ne peut leur donner cette épithète indélicate quand on les connaît, et que l'on passe quelques instants avec elles. Le charme qui se dégage de leur conversation et des objets qui les entourent, les rajeunit sensiblement, et il faut ajouter qu'elles ont le mérite d'avoir vieilli à l'école du dévouement et du sacrifice.

Le cadre qui les entoure: Figurez-vous une très grande maison, meublée avec élégance, beaucoup trop spacieuse pour trois, mais on comprend facilement la chose, quand on pense que tous ces beaux meubles, ces bibelots précieux, ces cadres sont des souvenirs de leurs parents disparus. Oui, tout ce qui est là, leur parle de la distinction de leur père et du dévouement de leur mère. Et puis, quand le gentil essaim de neveux et de nièces viennent les voir, quel bonheur pour les tantes de montrer ces objets qui ont servi aux ancêtres, de bercer ces petits, dans ces chaises dans lesquelles elles ont été bercées elles-mêmes, et de faire naître dans ces jeunes coeurs une vénération pour ces choses d'autrefois qui seront à eux, un jour.

Dans ce cadre élégant, mes trois amies se sont fait une vie douce mais active. L'aînée et la plus jeune travaillent en dehors et ont des positions très lucratives, car elles ont toutes trois leur brevet d'enseignement et sont d'une intelligence peu banale. L'aînée, petite et mignonne, a le caractère d'une fermeté virile. C'est en tout son père, politicien de renom, et a hérité de lui, une perspicacité et une grandeur de vue peu commune chez une femme. La plus jeune aime les enfants à la folie et s'est créé une maternité momentanée avec la grande famille écolière. Il faut voir comme elle est entourée pendant les récréations, et souvent les petits vont jusqu'à sa maison, lui demander conseil ou protection. La deuxième est la gardienne du foyer et est le trait d'union entre ses deux soeurs. C'est elle qui prépare les repas et qui équilibre le budget. Sa tâche est monotone, mais elle la trouve toute naturelle, et cette position humble cache le plus entier dévouement.

"Elles sont délicieuses ces vieilles filles", me disait un jour, une jeune personne que j'avais emmenée là. — "Oui, elles sont charmantes et on les aime, car elles ne sont pas égoïstes, pensant continuellement aux autres et se gardant jeunes, à force de sympathiser et de faire du bien aux petits et aux faibles". Mais,... me direz-vous. Pourquoi ces trois vaillantes, ces phénix à votre point de vue, ne se sont-elles pas mariées? Et moi de vous répondre: "Pourquoi tant de jolies fleurs qui ne seront jamais cueillies et qui meurent dans l'ombre et dans l'oubli?"

GERTRUDE.

ENCORE LA TOILETTE DES FEMMES

Il y a une philosophie des vêtements qui explique les progrès et les décadence du bon goût dans la façon de s'habiller des dames, comme il y en a une des raisons qui atteignent les moeurs d'une société, à travers les habits qu'elle porte, et dont ils sont les reflets. Tant que, dans les moeurs féminines, les lois de l'Evangile prévalurent, l'austérité des vertus fut un contrepoids victorieux du desir unique de plaire et l'art de la toilette, nous pouvons dire la fièvre, se contint dans de justes bornes.

Ce qui est à éviter dans l'art de s'habiller des dames, ce n'est nullement l'usage, mais seulement l'excès. La toilette est un légitime souci qu'une femme sérieuse doit connaître et solutionne. Il y a des lois de bienséance, un décorum obligatoire, garder dans certaines charges, qui permettent aux dames de porter des toilettes convenables à la position de leur famille. Cependant, elles doivent y mettre des réserves, que la folie du luxe de notre époque, rendent nécessaires. Nous savons les insanités de parure que notre temps a inventées, les bizarreries coûteuses de la mode qui ont pris naissance dans le demi-monde, parce que, en effet, tout y est bien diminué de moitié; la mode a pénétré avec certaines timidités d'abord avec audace ensuite, dans les meilleurs milieux, pour descendre jusque dans la foule qui n'en peut subir la tyrannie sans détriment de sa fortune et de sa vertu.

En notre temps, ce n'est plus seulement les dames riches qui portent des toilettes dispendieuses. Il y a peu de petites bourgeoises, peu d'employées, d'ouvrières même dans les ateliers et les usines qui ne rêvent d'une robe tailleur, entravée ou bien courte suivant les années.

La conscience chrétienne fait un devoir strict de la modestie, et recommande de consacrer le superflu, non pas aux folies du luxe, mais au soulagement de la misère qui dure toujours.

Il y a de dures choses à dire sur la toilette féminine; très souvent elle est la ruine de la moralité et de la vertu. On doit penser, quand on est femme, que le jeune homme que l'homme que l'on rencontre, a droit à votre modestie, pour ne pas être tenté par vous. Si vous saviez les ruines d'âmes qui n'ont d'autre cause que l'immodestie des femmes.

Le désir de briller et de paraître est un voleur qui dépouille plus cruellement que les malandrins qui coupent les bourses et percent les coffre-forts.

La toilette d'une femme chrétienne doit être sincère; c'est-à-dire qu'elle doit exprimer autant que possible l'état social et l'état de fortune de la femme qui la porte. Fâcheuse enseigne qu'une toilette de femme, si c'est une enseigne mensongère. Non pas seulement parce que la sincérité est belle et le mensonge laid, mais parce qu'une femme se prépare de dures humiliations si elle s'habille au dessus de son état de vie.

Le programme d'une femme chrétienne doit être de manifester dans sa toilette, non pas plus de revenus qu'elle n'en a, mais le meilleur emploi possible de ses revenus réels.

La mode ruineuse est en ce moment la ruine du monde, la ruine de d'épargne chez les employées de bureaux, de magasins et les ouvrières d'usines. Il y aurait une singulière révolution dans le monde si la mode était christianisée comme elle le fut dans les premiers siècles de l'Eglise.

Le jour où l'on aura brisé résolument avec l'esclavage des modes excentriques et coûteuses, le bon goût, la vertu, la valeur morale et l'esprit chrétien reprendront leur prestige dans le monde et la part inaliénable des pauvres sera augmentée.

P. Bousquet.

SALADE AU CELERI ET AUX NOIX

Une tasse de noix cassées une pleine tasse de céleri, tranché fin, une demi-tasse pour mouiller. Mêlez bien. Quand tasse d'olives tranchées fin, mayonc'est prêt à servir, placez en une cuillerée sur une feuille de laitue, avec des petites balles de fromage sur le dessus.

GERBES DE PENSÉES

Que les reproches et les railleries de tes amis ne t'empêchent pas de changer de vie. Aimes-tu mieux demeurer vicieux et leur plaire que de leur déplaire en devenant vertueux?

Le courage n'est pas de s'offrir à de plus grands malheurs auxquels la volonté de Dieu vous destine, mais de connaître, mais d'acepter dans la mesure de nos forces celui dont l'ombre nous couvre.

Paul BOURGET.

L'AMI

A. G. A.

C'est vous? — Votre main ferme en ma main qui se tend!—
Au repas sans apprêts votre esprit faisait faute:
Seyez-vous! Votre place est là; vous êtes l'hôte
Qu'on n'invite jamais et toujours on attend!

Au front de nos enfants notre coeur se reflète:
Or au seuil, bras levés, nos enfants vous ont ri;
Oui, sans vous, moins de joie aux lèvres eût fleuri;
Avec vous seul, ami, la famille est complète!

Partagez le pain simple et le fruit vendangé!
Vous êtes l'enchanteur qui rend ma maison belle;
Un rayon clair descend sur la paix fraternelle
Où dort mon chien "Fidèle" à vos pieds allongé!

Soyez le compagnon de nos meilleurs dimanches:
N'avez-vous pas souvent visité nos douleurs
Et mis l'espoir charmant dans nos âmes en pleurs
Comme un chant du matin dans le frisson des branches?

C'est mon bonheur qui vient, quand vous entrez ici:
Car c'est tout votre coeur dont vous portez l'offrande.
Vous êtes l'amitié qui défend qu'on lui rende,
Qui donne et ne veut pas qu'on lui dise merci!

Le vin de gratitude emplisse votre verre!
N'êtes-vous pas pour moi l'ami tendre et grondeur
Qui joint l'âpre franchise à l'affable pudeur,
Qu'on aime d'autant plus qu'il paraît plus sévère?

Ami, venez souvent vers moi, comme un veilleur
Qui ranime la flamme et rend la confiance!
Soyez mon guide, mon juge, ma conscience!
Auprès de vous, si bon, je m'estime meilleur!...

...Mais, voulez-vous, ami? — le soleil est prodigue
De sa flamme: partons! Je connais là, tout près,
Dans nos bois, un sentier silencieux et frais,
Où jusqu'au soir l'on peut deviser sans fatigue;

Tandis que les enfants, à l'écart, comme il faut,
Joueront, — dans un repos d'ombre et de rêverie,
Notre coeur poursuivra la douce causerie,
La confidence, où l'on s'entend penser tout haut!

Gustave ZIDLER.

SAINT-PIERRE

Union Canadienne

Rien de nouveau dans notre petit village. Nos fêtes sportives qui furent des mieux réussies tant par le programme varié des sports qu'il y eut — balle au camp, courses de chevaux, lutte etc., — que par l'assistance nombreuse à chaque occasion sont maintenant choses du passé. Nos membres de la campagne sont actuellement retenus par les travaux des foins et le seront bientôt par la récolte des blés et autres grains. Puis vient le temps des battages. Oh! alors, nos salles se remplissent: c'est que les batteurs communément appelés les "batteux" sont au village. D'ici à ce temps, rien à faire. Aussi notre gardien Victor dut nous dire imperturbablement: "C'est bien tranquille".

Il convient, toutefois de rappeler nos succès passés. Notre équipe de balle au camp, par exemple, gagna successivement le championnat des piques-niques de St-Jean-Baptiste, de Strinback et de St-Malo. Voilà qui est beau. De plus, nos chevaux de courses qui sont relativement nombreux, firent très bonne figure tant dans nos courses que celles organisées dans les places voisines. Morris, entre autres, notre rivale dans ce genre de sport, depuis nombre d'années, n'a pu produire de chevaux assez rapides pour l'emporter sur les nôtres. Et cela dans les trois différentes courses. Il leur aurait tant fait plaisir toutefois de battre les "Frenchmen from St-Pierre". N'est-ce pas, Ephrem?

Nous aspirons à mieux que cela tout de même et notre meilleur cheval Champion B appartenant à Georges Préfontaine et conduit par Ephrem L'Heureux, figurera dans les courses du 5 août à Winnipeg. Nous ne doutons pas qu'il fasse honneur aux amateurs d'ici.

De plus Leo L'Heureux, notre lutteur poids lourd, est actuellement à s'entrainer sérieusement au Club Athlétique International de St-Boniface en prévision d'un combat de retour avec le fameux lutteur suédois, Gustafson. On se rappelle leur dernière rencontre qui résulta en match nul après trois heures de lutte. Nous en annoncerons la date dès qu'elle sera fixée.

A quand le prochain concert de radio, Jules? Ca rapporte si bien.

On nous annonce une éclipse pour les fêtes sportives de l'été prochain. Champion B nous dit-on sera éclipsé par Stella L. Patchen — et les gens de se demander quelle est cette Stella, et Noël de répondre: Demandez à Ephrem".

Jean-Léon et Josephat représentaient Carey, alors que Denis et Eugène portaient les couleurs de St-Pierre. Ces derniers sortant victorieux. Résultat d'une partie de cartes pour le championnat joué ou dans la soirée du 18 ou dans la matinée du 19. Impossible de se procurer des renseignements plus précis.

Il n'en sera donc plus question de cet individu qui dormait dans ta cave, hein Jules?

J'oubliais Piton — un autre de nos pur sang que nous ne verrons plus avant l'an prochain.

Hermas Rajotte M. D. trouve que ses clients d'Otterburne reçoivent très bien, trop bien même.

Stella puis un Ford Coupe; et ensuite, Noël?

Ai-je dit qu'il n'y avait rien de nouveau? Erreur grave que je m'empresse de rectifier. Tout dernièrement, Jules a fait peinturer à neuf les salles de l'Union. Plusieurs nous dit-on, qui depuis s'y sont souvent rendus ne le croient pas encore. Hatez-vous de guérir Doc afin de venir voir toutes ces belles choses.

NOTRE-DAME DE LOURDES

M.-A.-K. Keller, optométriste de Winipeg, visitera notre paroisse les 8, 9 et 10 août. Il tiendra bureau à hotel O. Cailler.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. Stall, optométriste de Winnipeg, visitera de nouveau notre paroisse lundi, le 31 juillet. Il tiendra son bureau à l'hotel St-Jean.

ST-EUSTACHE

Quelle terrible tempête nous avons eue en juin dernier. Une parti de la paroisse a vu ses récoltes détruites par la grêle, et une autre partie a vu une grande partie des dépendances réduites en éguillettes par le cyclone, le tornedo ou l'ouragan.

Un grand nombre de maisons ont aussi été endommagées. L'église elle-même, l'église qui faisait notre orgueil, a eu sa cheminée enlevée par le tourbillon infernal et lancée à travers le toit, la voûte et le plancher entrainant tout sur son passage jusque dans la cave. Nous en sommes tous bien affectés. Mais nous ne sommes pas découragés. Les travaux de réparation avancent rapidement et, avec le secours de Dieu, tout sera terminé dans une semaine. Nos amis pourront alors venir partager avec nous la joie de revoir notre beau temple restauré et saisissant de propreté et de bon goût.

Dimanche, le 6 août, sera une bonne occasion pour tous de nous faire visite. Nous aurons notre pique-nique annuel ce jour-là. Nous invitons tous nos amis et les amis de nos amis. Nous invitons en particulier tous les cercles de l'A. C. J. C. et les différents clubs de balle au camp des paroisses manitobaines. Le pique-nique aura lieu sur la terre de la paroisse, près de l'église, où nous avons des comptoirs permanents et un beau champ de balle au camp.

Les délégués des différents cercles locaux de l'A. C. J. C. seront pilotes et reçus par les membres du cercle local de St-Eustache. Les membres du cercle local s'occuperont d'organiser les amusements, et certains délégués des différents cercles seront appelés à nous adresser la parole. C'est vous dire que la journée se passera agréablement.

On vous reparlera de tout cela la semaine prochaine. Mais en attendant n'oubliez pas le 6 août prochain.

Courageux.

Dévoilement d'un Monument



DES l'appel aux armes, les employés du Pacifique Canadien furent les premiers à s'enroler par centaines et par milliers. Onze cents ont payé de leur vie l'honneur de défendre l'empire.

Pour commémorer ces actes de dévouement, le Pacifique Canadien a fait élever, dans la partie sud de la gare Windsor une statue en bronze d'une quinzaine de pieds de hauteur représentant un soldat mort porté par un ange qui le monte au ciel. C'est une oeuvre remarquable du sculpteur Coeur de Lion MacCarthy. Des repliques de ce monument ont aussi été élevées à Winnipeg et à Vancouver et ont été devoilées le même jour que la statue de Montréal, c'est-à-dire, le 28 avril dernier. A Montréal, la cérémonie, qui était présidée par Lord Byng de Vimy, Governeur-Général du Canada, fut très imposante.

Son Excellence le Gouverneur-Général était assisté de son aide-de-camp, le major George Vanier, S.S.O., et accompagné de l'honorable Médéric Martin, maire de Montréal, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, du général Sir Arthur Currie, ancient commandant des troupes canadiennes, du brigadier-général C. J. Armstrong, officier commandant du district militaire No. 4, de Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal et du docteur J. C. Farthing, évêque protestant de Montréal, ainsi que des directeurs et des principaux officiers de la Compagnie.

La garde d'honneur composée d'employés qui sont allés au front et portant tous leurs nombreuses décorations présenta les armes pendant que la fanfare jouait le "God Save the King." Le Gouverneur fit ensuite l'inspection de la garde.

Après la lecture de l'adresse du président Beatty M. W. H. Rumsey, du Pacifique dévoila la statue pendant que l'on jouait "O Canada."

Le Gouverneur s'adressant à la garde dit: "Compagnons, nous venons de dévoiler le monument de ceux de vous qui sont disparus. S'ils sont morts, s'ils se sont sacrifiés c'est pour la justice et le droit; pour que d'autres puissent continuer à vivre en liberté. Que leurs noms ne soient pas oubliés."

On joua le "Last Post" pendant que le Gouverneur plaçait une couronne mortuaire au pied de la statue.

Après le "God Save the King" le Gouverneur-Général sortant par la rue Osborne, dévoilà une plaque commémorative placée près de la porte centrale.

Une foule de cinq mille personnes s'était massée dans la gare Windsor attirée par l'importance d'une cérémonie présidée par le gouverneur. Cette foule se déversait jusque dans la rue Osborne où un cordon d'une cinquantaine de policiers la tenait à distance afin d'empêcher la congestion du service.

La photographie que nous reproduisons ici, fait voir le Gouverneur-Général s'adressant à la foule; à gauche se tient M. E. W. Beatty, président de la Compagnie du Pacifique Canadien.

NOUVEAU PREMIER MINISTRE DU MANITOBA

Le prochain premier ministre du Manitoba sera M. John Bracken. Les députés fermiers-unis élus aux élections de mardi dernier l'ont choisi comme chef à l'unanimité. Le successeur du premier ministre Norris est âgé de 39 ans. Il est né dans l'Ontario, il a obtenu ses grades au collège d'agriculture de Guelph et a occupé pendant quelques années le poste de directeur du collège d'agriculture du Manitoba.

A six heures, hier soir, C. Barclay, président du caucus agraire, a annoncé la nouvelle de ce choix et l'acceptation de la charge par M. Bracken. Le nom de ce dernier a été mis en évidence il y a deux ou trois mois comme chef du parti fermier, mais depuis l'élection des fermiers, son nom n'était pas mentionné sérieusement dans les spéculations politiques. Son chois est en quelque sorte une surprise. Il n'a pris aucune part active dans la vie publique et n'a été aucunement identifié avec le mouvement politique des fermiers bien que ses intérêts professionnels le rattachaient naturellement avec le développement agricole du Manitoba.

On admet généralement que M. Bracken va recevoir prochainement du lieutenant-gouverneur l'ordre de former un governement et qu'il acceptera la responsabilité de la position après avoir demandé le temps nécessaire pour le choix de ses collègues. Il est entendu que les fermiers lui ont donné pleine et entière liberté pour la formation de son cabinet. Il fera tout probablement rapport de ses efforts à la conférence avant de se représenter devant le lieutenant-gouverneur. M. Bracken n'a pas été candidat dans la dernière élection et on croit qu'il cherchera à se faire élire dans Le Pas, l'une des élections retardées, et qui etait représenté, dans la dernière législature, par M. Edward Brown, qui retournera probablement à la vie privée.

M. Bracken a été élevé sur une grande ferme laitière du comté de Leeds, Ont. Il en est devenu le maire alors qu'il n'avait pas encore vingt ans. Après quatre années d'études agricoles, il a été fait bachelier du collège d'agriculture de l'Ontario avec grands honneurs, remportant trois médailles de gradués et une médaille d'excellence.

M. Bracken a été l'un des principaux juges au concours international de bestiaux, tenu à Chicago et qui a rapporté au Canada le trophée qui est aujourd'hui l'une des gloires de son Alma Mater, à Guelph.

Peu de temps après le couronnement de ses études, M. Bracken vint au Manitoba comme représentant de la section des graines de semence du ministère fédéral de l'agriculture et fit un excellent travail en stimulant l'intérêt des cultivateurs pour la production de graies de semence. Lors de la formation de la province de la Saskatchewan en 1905, il fut invité à prendre la surintendance des instituts agricoles et des expositions, et après deux années d'efforts, il assuma la position de commissaire de bestiaux.

Quand l'université de la Saskatchewan fut inaugurée, il accepta une chaire importante d'agriculture, avant augmenté ses connaissances d'études pratiques à Guelph et d'une année de cours post-gradué dans les universités américanes.

Son travail de labours à Saskatoon l'a révélé comme une autorité importante dans la production de récoltes dans des conditions de sécheresse et il est l'auteur de deux traités qui sont considérés comme des autorités en la matière: "Culture à sec dans l'ouest canadien," et "Production de récoltes dans l'ouest canadien." De plus, il est l'auteur de pas moins de 25 brochures sur différents sujets se rattachant aux labours.

En 1920, M. Bracken a été unanimement choisi par le bureau des directeurs du collège d'agriculture du Manitoba pour remplir les fonctions de président.

M. Brocken a épousé Alice Joyce, de Guelph. Il a quatre enfants.

On a annoncé, hier, que dans Winnipeg quatre candidats ouvriers, deux libéraux, deux conservateurs, un progressiste et un indépendant avaient été élus dans la ville: la position actuelle des partis se trouve donc comme suit:

Fermiers-unis, 24; progressiste, 1; indépendants, 8; libéraux, 7; conservateurs, 6; ouvriers, 6. Il y a trois élections retardées, ce qui fait un total de 55 sièges.

Dans l'ancienne Chambre, lors de la dissolution, il y avait 13 indépendants fermiers; 21 libéraux; 7 conservateurs; 10 ouvriers et 4 indépendants. Tous les partis organisés ont perdu à l'avantage des fermiers qui faisaient leur première campagne provinciale.

Avec l'appui du candidat progressiste élu dans Winnipeg, M. Craig, et en leur concédant deux des trois élections déférées, les fermiers auront 27 sièges, soit une minorité. Mais on est généralement d'opinion que l'appui des indépendants sera suffisant pour obvier à la situation qui pourrait en d'autres conditions embarrasser un gouvernement.

TOMATES FRITES

Prenez six belles tomates, coupez-les dans la largeur en quatre parties égales, enlevez les pépins, salez-les, poivrez-les, placez-les sur un plat; préparez à part une pâte à frire de deux oeufs et un peu plus de 3 onces de farine, et assez d'eau pour que cette pâte une fois mélangée soit bien lisse. Ajoutez du persil haché, sel, poivre, trempez les tomates dans cette pâte et faites frire; servez-les ensuite avec un bouquet de persil frit.

Cela peut constituer un joli plat de légumes ou fournir une garniture de rôti charmante, si l'on a soin de choisir des tomates pas trop grosses et bien rondes.

FEU MELLE TOUPIN

Melle Aurorel Toupin, morte, Hôpital St-Boniface après 2 jours de maladie.

Aggée de 14 ans, élève des Soeurs de Jésus et Marie.

Inhumée au cimetière de St-Boniface, dimanche p.m.

Elle était la fille de M. et Mme Michel Toupin.

133 de la Morénie.

SAINT-VITAL

Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence: 22 rue Ritchot

La campagne anticatholique aux Etats-Unis

Un échec au Michigan—La lutte dans l'Oregon

Nous avons déjà, notamment le 30 juin dernier, mis nos lecteurs au courant de la campagne qui se poursuit aux Etats-Unis contre l'école libre.

Comme cette campagne s'accuse déjà dans une douzaine d'Etats, il est difficile de ne pas croire que les meneurs obéissent à un mot d'ordre commun. D'autre part, bien que l'effort des partisans du monopole soit officiellement dirigé contre toutes les écoles libres, c'est contre les catholiques qu'on fait surtout porter cet effort, les catholiques étant les grands champions de cette école.

On sait que les partisans de l'école non-confessionnelle occupent déjà aux Etats-Unis une situation privilégiée. L'école publique, celle que maintenant les impôts prélevés sur tous les contribuables, est par définition nonconfessionnelle. Mais ceci ne contente point une partie des sectaires. Ce qu'ils veulent aujourd'hui, c'est rendre impossible l'existence des écoles libres que certaines confessions religieuses—les catholiques particulièrement—ont créées en s'imposant le lourd fardeau d'une double taxe.

Leur objectif, c'est le monopole, au bénéfice de l'école non-confessionnelle. Par où ils rejoignent leurs congénères d'Europe.

* * *

Le projet de loi qu'aux élections de novembre prochain ils soumettront aux électeurs de l'Orégon révèle nettement le procédé des meneurs. Il s'agit d'un simple amendement greffé sur la loi de contrainte scolaire qui existe déjà dans l'Etat. Et cet amendement décrète que seule sera valable, au regard de la loi de contrainte, la fréquentation de l'école publique. Si les parents persistent à envoyer leurs enfants à des écoles libres, tout le mécanisme des sanctions se déclenchera automatiquement sur leur tête.

Voici, au reste, l'essentiel de l'amendement projeté:

"Tout parent, ou autre personne qui, dans l'Etat de l'Orégon, aura la charge, la garde ou la maîtrise d'un enfant de moins de seize ans et de huit ans et plus, au commencement d'un terme de l'école publique du district dans lequel réside ledit enfant, qui omettra, négligera ou refusera d'envoyer cet enfant à l'école publique pendant la période de temps durant laquelle cette école publique fonctionnera dans ledit district au cours de l'année courante, sera coupable d'un délit et chaque jour pendant lequel on n'aura pas envoyé l'enfant à l'école publique constituera un délit distinct."

Il n'y a d'exception prévue que pour les enfants 1o qui sont physiquement ou mentalement inaptes à suivre les cours, 2o qui ont complété le huitième cours (eight grade), conformément au programme scolaire de l'Etat, 3o qui sont trop éloignés de l'école, 4o qui suivent les cours de leurs parents ou d'un professeur privé.

Pour le troisième cas, l'exemption disparaît si le district scolaire fournit des moyens de transport; pour le quatrième (qui ne peut viser qu'une fraction du peuple et particulièrement les gens à l'aise), il est stipulé qu'avant de pouvoir donner à un enfant des leçons qui comptent au regard de la loi, le père ou l'instituteur privé devra obtenir du surintendant du comté une permission écrite, renouvelable tous les ans, et que l'enfant lui-même devra, au moins tous les trois mois, subir un examen officiel. Si l'inspecteur de l'Etat n'est pas satisfait du résultat de cet examen, l'enfant sera immédiatement envoyé à l'école publique.

On voit que les précautions paraissent bien prises et les filets soigneusement tendus.

Quant aux sanctions maintenant, voici: pour chaque délit (on a vu plus haut que tout jour d'absence constitue un délit spécial) une amende de pas moins de $5 et de pas plus de $100, un emprisonnement de pas moins de 2 et de pas plus de 30 jours — l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, à la discrétion du tribunal.

La loi, si elle est adoptée, entrera en vigueur, en septembre 1926.

* * *

La lutte dans l'Orégon devait passer par deux phases. Les sectaires ont gagné la première manche. Il s'agissait d'obtenir, en vertu de la loi dite de l'initiative, un chiffre de signatures suffisant pour que leur projet de loi fût, au mois de novembre prochain, soumis au jugement des électeurs. Grâce à une méthodique organisation, ils ont récueilli le triple des signatures nécessaire — ce qui ne représente tout de même encore que trente pour cent du corps électoral. La bataille est maintenant engagée sur le fond.

Au centre des troupes d'attaque se trouvent naturellement les Francs-Maçons du Rite Ecossais (le Rite Ecossais est celui qui rallie en Amérique du Nord la plupart des éléments maçonniques) qui ont publiquement pris, après le premier succès, la responsabilité de la campagne. Ils sont aidés du Ku-Klux-Klan, la société secrète qui a récemment fait beaucoup de bruit aux Etats-Unis, des Orangistes (naturellement!) des Guardians of Liberty et autres associations anticatholiques. Tous ces groupes recueillent de l'argent, publient de la littérature, organisent des réunions publiques et disposent, parait-il, du concours actif ou passif de plusieurs journaux.

Pour faire face à l'assaut et pour en appeler à l'esprit de justice des électeurs, les divers éléments menacés: catholiques, luthériens, etc., se donneront vraisemblablement la main. La lutte est engagée du côté catholique et certains groupes protestants partisans de l'école confessionnelle ont aussi pris position contre l'amendement projeté. Il va falloir constituer dans toutes les parties de l'Etat des comités de défense. Grosse, mais nécessaire besogne.

D'après les dernières statistiques, les écoles publiques de l'Orégon recevaient 160,294 enfants et les écoles libres, 29,235.

* * *

Il est consolant, par ailleurs, de noter qu'une tentative du même genre, quoique présentée sous une forme différente, vient — et pour la troisième fois — d'échouer au Michigan.

On paraît particulièrement, au cours de la lutte, avoir insisté sur le fait que l'existence des écoles privées soulage de façon fort sensible (comme ensemble) les contribuables des écoles publiques, tandis que leur abolition jetterait sur les épaules de ces derniers un nouveau et considérable fardeau.

En fait, les partisans des écoles libres assument, à eux seuls, un fardeau qui, autrement, retomberait sur toute la communauté. Prenez, par exemple, le cas de l'Orégon. A l'heure actuelle, les administrateurs des écoles publiques disposent, pour l'instruction de leurs 160,000 élèves, d'impôts prélevés sur tout le monde. S'il leur fallait, à ces 160,000 élèves, joindre les 30,000 dont prennent soin, à leurs frais, les écoles privées, le taux forcément d'être, dans une proportion de la taxe de l'école publique devrait correspondante, relevé.

Argument puissant, sans doute, mais qui souligne aussi d'une façon brutale l'essentielle injustice du système scolaire américaine.

—Omer HEROUX.

Lenine et ses complices

Quelques détails intéressants sur Lénine et consorts. M. René Johannet les publie dans la Revue Française en puisant aux meilleures sources:

Les conférences de Gênes, de La Haye ont ramené l'attention sur la Russie, au moment même où la santé de Lénine menace de faire crouler le laborieux édifice des Soviets. Quand il s'agit d'un homme comme le dictateur moscovite, à l'activité duquel, à tort ou à raison, l'existence d'un système semble suspendue, les chances sont grandes pour que les informations livrées au public ne traduisent qu'une part très relative de la vérité.

A-t-il été l'objet, une fois de plus, d'un attentat mieux réussi? Est-il frappé d'hémorragie? Souffre-t-il d'une maladie d'intestins? Est-il fou? Soit dit en passant, il est superflu de se poser une pareille question. Le fait brutal du communisme, réalisé par les moyens dont les bolchevika se servent, suppose de leur part à tous un détraquement cérébral tenace et caractérisé. Prétendre édifier une société au rebours de la tradition, de la raison, de l'expérience, de la science, du sens commun, cette tentative ne ses fauteurs ne méritent que le traitement réservé en tous pays aux aliénés.

Aussi bien on ne saurait décider lequel est le plus fou des deux, du peuple russe qui, par le moyen de théories absurdes, se laisse tyranniser, décimer, anéantir, ou de la majorité fanatique qui déploie une force d'entêtement et d'illuminisme peu commune pour réaliser sa perte.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurons sans doute jamais de quoi souffre Lénine, folie à part, point sur lequel nous n'avons pas besoin de précisions. Cela n'empêche pas les agences et les journaux de raisonner à perte de vue sur l'événement, et nous nous sentons rajeunis de quelques mois, voire de quelques années en lisant des titres dans ce goût: la Russie ne saurait tenir plus de six mois. — Les bolchevika sont à bout. — La révolution gronde.

Depuis 1914, nous aurions dû pourtant apprendre deux choses: la première, c'est que les Russes sont toujours à la veille de réaliser des choses stupéfiantes, prodigieuses, extraordinaires, qu'ils ne réalisent jamais; la

guerre, contrairement à une croyance jadis admise, peut durer plusieurs années, de même la famine, l'oppression, les épidémies peuvent se prolonger pour ainsi dire indéfiniment. N'avons-nous pas sous les yeux encore les massacres de Grecs, de Turcs, d'Arméniens. Voilà des gens qui se font massacrer depuis au moins cinq ou six cents ans...

Vladimir Orlianof, dit Lénine, est un idéologue. Il a trahi la Russie pendant la guerre. Depuis la publication, toute récente, des Mémoires de Ludendorff, on sait exactement quelles sommes il a reçues de Berlin pour la propagande du bolchevisme dans l'empire des tsars et les nations alliées: elles ne se montent pas à moins de 70 millions de marks. A cette époque ce crédit représentait presque 100 millions de francs. Il faut avouer que l'argent n'était pas mal placé. Il valut aux Allemands Brest-Litvosk, mais par contre-coup l'infection communiste, au moment des revers et de la débâcle.

Ovsei Radomisisky, dit Zinovief, est également un ancien espion allemand, tout ainsi que le sieur Léonid Krassine, qui, avant le coup d'Etat de novembre 1917, fut le caissier du parti et le gardien des valeurs volées par les soldats bolchevistes. Ces moeurs ont sans doute fâcheusement déteint sur lui, car il a été dénoncé par le procureur des Soviets, Krylenko, pour prévarication et pillage à son profit de la caisse bolcheviste pendant son séjour en Angleterre comme chef de la délégation commerciale.

Autre espion allemand: Leiba Bronstein, dit Trotsky. Simplement expulsé de France n'a pas été jugé, faute de preuves. Pendant la perquisition à la frontière espagnole, on a trouvé sur lui 15,000francs reçues de Genève.

Quant à Litvinoff, il s'appelle en réalité Meer-Henoch-Movchev Vallach. C'est un criminel de droit commun, reconnu comme ayant pris part au pillage du bureau de poste de Tiflis le 13 juin 1906. Plus prudent que Trotsky, il s'est enfui de Paris avant la persiquisition, qui fit trouver à son domicile nombre d'objets volés. Ancien espion allemand, bien entendu. Actuellement il se trouve à la tête de la propagande bolcheviste à l'étranger...

Kameneff, ancien espion allemand, comme les autres, s'appelle Rosenfeld. Joffe, lui, n'a pas changé son nom. Ancien espion allemand, il a implanté le bolchevisme en Allemagne, où il avait été envoyé comme représentant du gouvernement soviétique, après la paix de Brest-Litovsk. Il se fait volontiers photographier en compagnie d'une dame Ravitch, somptueusement parée de manteaux d'astrakan et de chinchilla, expropriés dans la bourgeoisie. Radek, K. Radek, a été victime de son surnom, car il s'appelle Tobiah Sobelson — faut-il à ce propos faire remarquer l'origine israélite de ce splendide état-major ? K. Radek est même le fils d'une Juive de Krakov, tenancière de maison publique. Pendant la guerre, il a espionné, naturellement, au profit de l'Allemagne. Mais, direz-vous, pourquoi a-t-il souffert de son surnom? Voici: il y a en russe un certain verbe krast, qui veut dire voler. C'est pourquoi, à raison de certaines habitudes de K. Radek, on a

Rien à dire de spécial de Nicolas Dzerjinsky, sinon que ce dernier est un ancien forçat.

Voilà les gens qui ont succédé à Pierre le Grand, à Catherine II, à Alexandre I, à Alexandre III, à Nicolas II. Voilà les héritiers d'Ivan le Terrible. Voilà les dirigeants de la IIIe Internationale. Voilà les chefs de Cachin et de nos communistes. Voilà les théoriciens distingués, les héros, les saints, qui veulent révolutionner le monde. Est-il exagéré de soutenir que l'histoire n'a pas encore assisté à une pareille extravagance? Si un romancier avait imaginé un thème pareil dans quelque pays de fantaisie, on aurait refusé de le lire, car l'intérêt disparaît avec la vraisemblance. C'est pourtant cet invraisemblable qui s'est réalisé.

Pour bien comprendre le fonctionnement et les visées de la IIIe Internationale, qui n'est autre chose que la plus folle tentative pour soumettre l'univers à l'impérialisme judéo-russe, il faut lire le livre du colonel Rézanof.

Cet ouvrage, dont je m'inspire directement ici, est le premier à insister sur le fait de l'interdépendance du gouvernement soviétique et de la IIIe Internationale communiste. Le parti révolutionnaire communiste russe s'étant emparé des pouvoirs gouvernementaux, a pris la tête du mouvement communiste international, lui a donné une constitution nouvelle sous le nom de IIIe Internationale communiste, et a placé à sa tête les membres de son Comité central. Ceux-ci, étant en même temps membres du Conseil ou Soviet des Commissions du peuple, il s'ensuit que la IIIe Internationale communiste est dirigée par les chefs mêmes de la République soviétique russe.

Les communistes français, en y adhérant, commettent donc, sciemment ou non, un acte caractérisé de trahison. Ils se livrent aux inspirations d'un gouvernement étranger — et quel gouvernement! Ils ne se contentent pas d'ailleurs d'accueillir ses ordres, mais ils vivent de ses subsides.

Si le gouvernement français ne réagit pas vigoureusement et promptement contre d'aussi répugnantes pratiques, nous pouvons être exposés aux pires aventures.

Le péril russe en France, notamment à Paris, dans les quartiers ouvriers (on l'a bien vu pour les élections, odieuses et ridicules, de Marty et de Badina), est considérable.

Habituons-nous à considérer les communistes français comme les agents caractérisés d'un impérialisme étranger, particulièrement inepte et sordide. Leur place n'est pas au Parlement, mais à la Santé. Le fait seul de se proclamer communiste devrait constituer au moins un délit grave.

AVIS

Durant la fin du mois de mai des avis ont été distribués aux résidents de la ville au sujet de nettoyage des cours. Cet avis mentionnait aussi la nécessité pour chaque résident de se procurer un vaisseau fait de métal avec un couvercle ajusté pour le service des déchets. Le dernier paragraphe de cet avis se lisait comme suit:

"Au cas où règlements ne sont pas observés dans un mois de la réception de cet avis, la Cité prendra les procédures tel que prévu par la loi".

A sa dernière assemblée le Conseil de la ville a décidé d'accorder aux retardataires jusqu'au 22 courant avant de mettre cette partie de l'avis en vigueur.

Par ordre
DEPARTMENT DE L'HYGIENE.



Ca mord tout le temps

Un spéculateur novice reprochait dernièrement à son courtier de l'avoir f... dedans pour la somme de deux cent mille dollars. Il lui reprocha de lui avoir recommandé des valeurs imaginaires et lui prédit qu'un pareil procédé amènerait rapidement la chute de son commerce. L'agent de change lui répondit avec cynisme: "There is a new sucker born every minute" — Chaque minute voit naître un gogo qui mord à l'hameçon". Cet axiome du célèbre Barnum s'est appliqué à des milliers d'hommes sur le continent américain.

Un voleur de grands chemins disait un jour à un journaliste américain: "Quand j'allai dans le Texas pour la première fois, l'humanité pouvait être divisée en deux classes: les naïfs et les escrocs. Je tendis la main aux escrocs, jusqu'à ce que la loi intervînt pour servir de bouclier aux naïfs". Plus tard, cet homme changea de pays et devint un citoyen respectable; mais la classification brutale qu'il fait de l'espèce humaine semble survivre dans les cerveaux des agioteurs, qui abusent de la crédulité de leurs semblables pour les pressurer.

Le temps n'est plus où l'on venait vous voler votre argent en braquant sur vous un révolver et en criant: "hands up". On vient vous présenter des certificats d'actions des huiles ou des mines d'or, en vous promettant que vous serez millionnaire ou à peu près, en moins de cinq ans. Il est certain que vous ne le deviendrez pas; mais peu importe à l'agent peu scrupuleux: "There is a new sucker born every minute". Il ira ailleurs répéter son exploit; le monde est grand. Les actions, sur lesquelles on a fait le rêve de Perrette escomptant le produit du pot au lait, précieusement mises sous clef, sont dans un coffre solide où elles dormiront des années, jusqu'à la mort du dernier espoir.

Si vous ne pouvez refréner votre envie de spéculer, observez bien ceci: premièrement, éconduisez l'agent inconnu; deuxièmement, refusez carrément le stock inconnu; troisièmement, choisissez vous-même, après étude, votre branche de spéculation; quatrièmement, n'envoyez pas votre argent hors de votre pays; cinquièmement, ayez pour intermédiaire des agents de change reconnus et honnêtes; sixièmement, n'engagez pas plus de capital que vous pouvez en disposer.

Et pour n'être jamais la proie des attrape-nigauds, répétez souvent l'axiome: "Chaque minute voit naître un gogo qui mord à l'hameçon."

Le Wheat Board

Les récoltes canadiennes, ne sont pas encore mûres que l'on a commencé à supputer leur rendement. Les derniers rapports qui nous viennent de l'Ouest particulièrement, et de tout le Canada en général, sont décidément favorables. Il a plu beaucoup, et ensuite il a fait beau, un temps calme et chaud, de sorte que les semences ont vite levé et continuent leur progrès. Dans les provinces des prairies, les fermiers coupent déjà leur orge et le blé fait d'excellents progrès. La menace de la rouille ne s'est pas fait sentir, les épis sont longs et lourds. Le foin et les céréales suivent un aussi bon exemple, et tout paraît marcher comme dans le meilleur des mondes à moins que la température ne soit décidément adverse dans un avenir rapproché.

Ces excellents rapports répandent l'optimisme dans le monde commercial en ouvrant quelques brillantes perspectives. Mais pendant que les industriels se préparent à un regain d'affaires et à une reprise de leur prospérité d'antan, les fermiers songent aux moyens de vendre leurs récoltes avec le plus de profit possible. Ceux de l'Ouest spécialement, qui sont pris chaque année dans les difficultés financières considérables, parce qu'ils mettent tous ensemble et en même temps une quantité énorme de produits de même sorte sur le marché, se préparent à écouler leur blé et leur avoine aux meilleures conditions possibles. Cette année ils peuvent former une halle des blés et tout semble indiquer qu'ils vont se prévaloir de cette permission.

Les progressistes ont eu beaucoup de difficultés à obtenir cette concession durant la dernière session. M. Crerar n'était pas favorable au projet de même que plusieurs libéraux influents au nombre desquels il fallait compter plusieurs ministres. Les officiers de loi s'en sont mêlés en décidant que le parlement fédéral ne pouvait créer une autre halle des blés semblable à celle du temps de guerre. Mais comme les fermiers étaient décidés à obtenir cette concession on a cherché et trouvé moyen de les satisfaire. Il faut dire que le cabinet a agi très habilement dans le règlement de cette question. Il n'a pas fait porter au Dominion la responsabilité de cette initiative. En un mot le parlement a passé une loi pour créer un bureau qui recevrait le grain de tous les fermiers qui voudraient bien le lui consigner. La halle des blés était ainsi facultative et s'en serviraient seulement ceux qui voudraient. Cependant cette législation permettait en même temps une halle des blés obligatoire pour tous les fermiers à condition que deux provinces, au moins par des actes à cet effet, lui donnent ce pouvoir dans leurs limites territoriales. L'existence de la halle elle-même était subordonnée aussi à la volonté et désir d'au moins deux provinces. De plus la législation fédérale pourvoyait à ce que le Dominion n'ait aucun déboursé à faire en cette affaire. Il répudiait d'avance toutes les obligations qui pouvaient être encourues par des contrats faits par le bureau, et tous les déficits qui pourraient suivre les opérations. Les salaires des employés devraient être payés à même les revenus de la halle, les avances faites aux fermiers sur le prix de leur blé acquittées à même les revenus de la vente; et s'il se produisait en suite des déficits des provinces ou clients du bureau seraient appelés à les solder.

Le gouvernement fédéral se lave ainsi les mains de toute cette affaire. Il permet et c'est tout. Aujourd'hui on croit que deux provinces vont profiter de cette permission, l'Alberta et la Saskatchewan. Déjà les deux premiers ministres de ces deux provinces ont [illegible] ces. Mr. Greenfield, premier ministre fermier de la première, vient d'annoncer une session d'été de la législature provinciale pour décider ce point. Les députés se réuniront le 24 juillet prochain, la session durera une quinzaine de jours, et tout laisse croire que la législation nécessaire à l'existence de la halle des blés sera passée. M. Greenfield a déjà réuni ses partisans en caucus samedi passé, et tous sont décidés à profiter de l'offre du gouvernement fédéral. Les officiers de loi sont déjà à élaborer le bill qui sera présenté à l'approbation de la députation albertaine. Il sera identique à celui qui sera présenté à la législature de la Saskatchewan. Celle-ci se réunira le 20 juillet. M. Dunning, premier ministre de cette province, a déjà commencé à avertir ses partisans par télégramme.

Les fermiers de ces deux provinces ont pratiquement du même avis sur cette question du bureau du blé. Ils veulent tous en profiter. Cependant, comme les sessions commencent très tard, on craint un peu que l'opposition retarde longtemps les procédures. La récolte sera sur le marché vers la fin d'août et le commencement de septembre, et il faudrait qu'à cette époque la halle soit organisée et fonctionne. Il reste suffisamment de temps s'il ne se découvre aucun empêchement considérable à la dernière minute.

Le Manitoba ne paraît pas devoir suivre l'exemple des deux autres provinces des prairies. Avant que les résultats de la dernière élection provinciale soient nettement connus, que le ministère soit formé et le premier ministre choisi, il pourra s'écouler plusieurs jours. Puis cette province est moins favorable à une halle du blé que les autres, parce que la United Grain Growers Company a plus d'emprise et met elle-même sur le marché la récolte des membres qui la forment.

L'expérience que vont fait cette année ces deux provinces de l'Ouest est très intéressante. On a qualifié de socialiste cette halle des blés qui vend pour les fermiers leurs récoltes. Mais il faut bien se rappeler la situation de ceux-ci qui sont obligés de vendre, dans l'espace de deux mois tout au plus, une quantité énorme du même produit. Les chemins de fer et les navires ne peuvent suffire à le transporter immédiatement; il y a encombrement, dans les entrepôts et aux ports; il y agiotage, manipulation à la bourse, sautes des prix, et autres désavantages divers qui font perdre aux cultivateurs une partie de leurs bénéfices licites et les laissent pauvres asses souvent. Les autres industries ont ce privilège de pouvoir écouler leurs marchandises pendant toute l'année, tandis que les cultivateurs sont obligés de les écouler dans un très court délai. Et cette condition spéciale qu'on ne retrouve que dans leur industrie sert souvent à des spéculateurs pour les tricher et les frustrer de leurs justes bénéfices. Et c'est pourquoi ils s'attachent tant à cette idée d'un organisme central de vente qui monopolise toutes les récoltes, les écoule lentement, stabilise les prix et évite tous les inconvénients qu'ils avaient à subir. Et comme seuls ceux qui sont intéressés dans cette halle courent les risques de l'entreprise, il y a réellement peu à dire contre l'expérience. Qu'elle soit heureuse ou malheureuse, le gouvernement libéral semble avoir été bien inspiré de la rendre possible. La récolte de deux provinces sera vendue par des experts bien choisis et compétents en la matière; les fermiers seront protégés contre les risques d'un mauvais marché individuel dû à des circonstances locales ou au défaut de talent. Si les intéressés y trouvent leur bénéfice ils pourront recommencer tandis que, dans le cas contraire, ils reviendront aux anciennes méthodes.



A la Mémoire de ses Héros

Le Pacifique Canadien a fait placer des plaques commémoratives sur ses principaux édifices.

En plus des monuments que le Pacifique Canadien a fait élever à la mémoire de ses employés morts à la guerre, à la gare Windsor de Montréal, à Winnipeg et à Vancouver, et dont le dévoilement a eu lieu le 28 avril dernier, cette Compagnie a encore fait placer sur le principal édifice qu'elle possède dans les centres les plus importants situés sur son réseau, de même qu'à ses bureaux de Londres, Liverpool, New-York et Hong-Kong, une plaque en bronze de cinq pieds de largeur, portant une éloquente inscription rappelant la part prise à la guerre par ses employés et la mort d'un grand nombre d'entre eux sur les champs de bataille.

Cette plaque est l'oeuvre de M. Archibald Pearce, du département de l'ingénieur en chef du C. P. R. à Montréal. A gauche, on aperçoit le H.M.S. Lion, navire amiral de la flotte anglaise, tandis qu'à droite, on peut voir une locomotive du Pacifique Canadien et l'Empress of Russia, qui servit durant la guerre comme croiseur auxiliaire. Des soldats représentants toutes les armes du service sont alignés au centre de la plaque, pendant qu'au dessus sont inscrits les noms des plus grandes victoires canadiennes.

On connaît les états de service des employés du Pacifique Canadien durant la grande guerre européenne. De ses 11,340 employés qui s'enrôlèrent volontairement, 1115 furent tués ou moururent de leurs blessures et 2105 furent blessés. Des 13,112 soldats de retour du front auxquels le Pacifique Canadien procura du travail après les hostilités, 7573 étaient de ses anciens employés.

Les employés du Pacifique Canadien méritèrent un grand nombre de décorations pour leurs brillants services au front. Leur valeur a été dignement reconnue et c'est aujourd'hui un juste sujet d'orgueil pour la Compagnie, d'avoir fourni aux armées alliées, une telle phalange de braves.

Pour la maison et l'étable. — Entre les êtres humains et les animaux il y a au point de vue physique beaucoup de similitude. Les deux sont sujets aux mêmes maux qui proviennent d'inflammations, de coupures et de contusions. L'Huile Eclectrique du docteur Thomas est un remède de famille de confiance contre de pareils maux tant pour êtres humains que pour les animaux.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 24 juillet 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU FORT ARTHUR

Grains	Mardi 18 juillet	Merc. 19 juillet	Jeudi 20 juillet	Vend. 21 juillet	Samedi 22 juillet	Lundi 24 juil
Blé No. 1 Nord	1.37¾	1.36⅞	1.36⅞	1.37⅞	1.36⅛	1.34
2 Nord	1.33⅞	1.33	1.32⅞	1.32⅞	1.31⅛	1.29⅛
3 Nord	1.22⅞	1.21	1.21⅛	1.21⅞	1.20⅛	1.19⅛
Avoine 2 CW	.50⅜	.50⅞	.50⅞	.50⅞	.50⅛	.49⅞
3 CW	.47⅛	.47⅜	.47⅜	.47⅜	.47⅛	.46⅞
Orge 3 CW	.64	.64	.64⅛	.64¼	.64⅛	.63⅛
4 CW	.61⅛	.61⅛	.62⅛	.62¼	.62¼	.61⅛
Lin 1 NW	2.40	2.40½	2.47	2.42½	2.40	2.41¼
2 CW	2.35⅛	2.34⅝	2.41½	2.36⅞	2.34⅛	2.35⅜
Seigle 2 CW	.82⅛	.82⅛	.82½	.83⅞	.82	.81
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.35⅜	1.34½	1.34⅞	1.35¼	1.34⅜	1.32⅞
Avoine 2 CW	.50	.49	.49⅛	.48⅞	.47⅞	.47⅛
Orge 3 CW	.63	.63	.63¼	.61⅛	.61⅛	.60⅛
Lin 1 NW	2.38	2.32¾	2.38⅛	2.35½	2.34⅜	2.33¼
Seigle 2 CW	.81⅛	.80⅜	.81	.81⅛	.80⅛	.78⅛
Options						
Blé Juillet	1.29⅜	1.28	1.28¼	1.28¼	1.27⅛	1.26¼
Octobre	1.17⅛	1.16	1.17	1.16	1.14⅛	1.13½
Décembre	1.13⅜	1.12¼	1.13	1.11⅞	1.10⅜	1.09⅛
Avoine Juillet	.50⅜	.50⅞	.50⅞	.50¾	.50¼	.49⅞
Octobre	.46⅛	.46⅛	.46¼	.45¼	.45	.44⅞
Décembre	.44⅜	.44	.44¼	.44⅞	.42¼	.41⅞
Orge Juillet	.64	.64	.64¼	.64¼	.64¼	.63⅜
Octobre	.60	.59¼	.60⅛	.59¾	.59⅜	.58⅜
Decembre		.57¼	.56⅞		.56	.56
Lin Juillet	2.39	2.38⅛	2.45	2.40½	2.38	2.39¼
Octobre	2.11	2.06⅜	2.09½	2.08⅜	2.07⅜	2.06¾
Decembre	2.07	2.04¼	2.05⅜	2.05¼	2.04	2.03
Seigle Juillet	.82⅛	.82⅛	.82½	.83⅜	.82	.81
Octobre	.79⅛	.79⅜	.80	.80⅛	.79⅛	.77⅞

Le Comptoir Agricole Ltée

300 Grain Exchange

COMMENT CHAPONNER LES VOLAILLES

Les cochets chaponnés engraissent plus rapidement que ceux qui ne le sont pas et la chair conserve sa qualité plus longtemps. Le chaponnage, bien exécuté, est donc une opération avantageuse. Le feuillet No. 12, du Ministère fédéral de l'agriculture, donne des instructions complètes sur la façon de faire cette opération, afin de causer le moins de souffrances possibles aux sujets et d'obtenir les meilleurs résultats. Toutes les races peuvent être châtrées, dit l'auteur de ce bulletin, mais celles qui s'y prêtent le mieux sont les races lourdes ou à toutes fins, comme les Brahmas, Wyandottes, Plymouth Rocks et Rouges du Rhode Island. L'opération doit être faite lorsque les volailles ont de deux à trois mois ou avant que l'instinct sexuel se manifeste. Les instruments nécessaires à l'opération sont un petit bistouri, une érigne, un crochet d'acier et une pince. Il faut également avoir une faible solution désinfectante, du coton absorbant et deux morceaux de ficelle avec un poids attaché pour immobiliser les pattes et les ailes. Les cochets sur lesquels on se propose d'opérer doivent avoir jeûné pendant une période de trente-six à quarante-huit heures, n'ayant reçu que de l'eau à boire. On leur donne ensuite de la pâtée et du liquide jusqu'à ce que leurs blessures se cicatrisent, ce qu'elles font rapidement si les oiseaux sont tenus dans une loge munie d'une litière moelleuse et abondante.

Le Marché

Le 7 juillet.

"Steers"—

Excellents	$7.00—$7.25
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$$5.00—$$.75
Ordinaires	$4.25—$4.75

"Feeders" "Steers"—

De choix	$4.50—$5.00
Bons	$3.00—$4.00

"Stockers," "Steers"—

De choix	$3.25—$4.00
Bons	$2.25—$3.00

"Oxen"—

Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.75

"Bulls"—

De choix	$2.50—$2.75
Bons	$1.75—$2.25

"Taures" de boucherie—

De choix	$6.50—$7.00
Bonnes	$5.00—$6.25

Taures: "Stockers"—

De choix	$3.25—$3.75
Bonnes	$2.50—$3.00

Veaux—

De choix	$7.00—$8.00
Bons	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.00

Cochons—

De choix	$13.50—$13.50
Lourds	$ 8.50—$11.50
Truies	$ 7.00—$ 9.50
Légers	$12.50—$13.00
"Stags"	$ 4.00—$ 4.00

Vaches de boucherie—

De choix	$ 4.50—$5. 00
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.00—$2.25

Moutons—

Bons	$4.50—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Agneaux	$8.00—10.00
Ordinaires	$5.00—$7.00

PRODUITS

Patates—

No. 1	45
Mélangées	25

Farine—

Lake of the Woods—

No. 1	70
Mélangées	60
4 sacs de 24 livres	$4.17½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.22½
4 sacs de de 24 livres	$4.32½

Ogalvie Royal Household—

Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.22½
4 sacs de de 24 livres	$4.32½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.22½
4 sacs de de 24 livres	$4.32½

Légumes—

Prix des "Jobbers"—

Carottes. Le cent	$8.00
Oignons. La livre 4½ à	5c
Oignons des Bermudes. Le 50 livres	$2.50
Nouveaux choux	$5.00
Betteraves. Le cent	$6.00
Navets. Le cent	$4.00
Patates nouvelles. La livre 5 à	6c

Alimentation—

Son. La tonne	$22.00
Gru. La tonne	$24.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.85

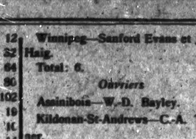
Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No. 1	$22.00—$23.00
Mil. No. 2	$19.00—$21.00
Red Top No. 1	$13.00—$14.00
Red Top No. 2	$12.00—$13.00
Upland Uo. 1	$11.00—$12.00
Upland No. 2	$ 9.00—$10.00

Note. — Pas de demande pour les qualités inférieures.





ST-BONIFACE

Candidats—Jos. Bernier, Independant; C. W. Foster, ouvrier; H. M. Sutherland, Libéral.

	Ind.	ouv.	Lib.
378 Provencher	95	76	39
445 St-Joseph	40	20	32
169 Notre Dame	209	28	43
470 Langevin	331	35	33
15 Deschambault	176	21	20
402 Langevin	159	35	32
Norwood Grove	150	140	86
276 Langevin	46	37	20
110 Horace	63	80	82
Norwood Club Hse	101	69	187
182 Eugenie	72	61	152
132 Des Meurons	44	69	17
7 Kenny	53	90	76
381 St. Mary's Rd.	97	200	106
Grandmont's Store	49	93	53
Rue Mair's, Ft. Gy.	133	44	139
Man. Agr. Coll.	8	21	28
Lt. 82, St. Norbert	126	2	16
Lt. 91 St-Norbert	47	4	1
Poll spécial	27	8	15
Totaux	2026	1133	1183

STE-ROSE

Candidats—Jos. Hamelin, Independant; R. T. Macdonald, Fermier.

	Ind.	Fer.
McCreary	...	80
Laurie	57	97
Makinak	174	97
St-Amelie	134	39
Ste-Rose du Lac	380	62
Sherwood	31	56
Pierre Lambert's	33	14
P. O. Guynemer	5	...
Hy. Stacy's	32	41
Million school	7	97
Magnet	25	119
Toutes Aides	...	46
Horyn school	...	40
Leifer	...	...
Kinosota	...	6
Sunville	...	1
Raynton	...	...
John Glower's	...	...
Valpoy	57	5[illegible]
Elkdale	3	39
Narcisse	...	55
Crane River	...	...
John Dunbar's	...	1
P. O. Byng	21	...
P. O. Liberville	...	...

IBERVILLE

Candidats—A.-R. Boivin, Fermier; H.-A. Mullins, Independant.

	Fer.	Ind
Charleswood	60	25
Headingly	89	19
St-François-Xavier	163	6
Dacotah Siding	43	6
Elie	154	15
St-Eustache	157	38
Baie St-Paul	60	74
Rosser	97	19
Lillyfield	23	10
Kirkfield Park	56	77
	802	289

LA VERENDRYE

Talbot, Fermier; Roy, Liberal.

	Fer.	Lib.
Isle des Chênes	40	28
Lorette	83	50
Lorette	53	15
Lorette	74	24
Rosewood	47	20
Saltel	41	14
Ste-Anne	94	42
Ste-Anne	27	2
Ste-Anne	53	25
Giroux et Labroquerie	73	34
Cleaspring	7	12
Niverville	8	12
Hadashville (Whitem'th)	35	52
Thibaultville	34	64
St-Norbert Est (St-Mary)	57	80
St-Adolphe	75	102
St-Norbert Ouest	77	19
St-Agathe Est	46	10
Niverville Ouest	7	14
St-Agathe Ouest	121	8
Medika Birch River)	69	19
McMunn (Birch River)	16	31
Braintree (G-W-W-D)	12	17
Waugh (Head W-W-D)	...	2
	1149	696

CARILLON

Candidats—Préfontaine, Fermier; Dupré, Independant.

	Fer.	Ind.
St-Pierre	244	82
Otterburne Est—Vermette	107	27
Otterburne West	84	2
Aubigny	44	34
St-Jean-Baptiste	33	71
St-Elizabeth	40	98
St-Malo	77	86
Hochstadt	36	1
Sarto	62	25
Steinbach	91	34
La Broquerie	98	91
Marchand	6	44
Sandalands	15	14
Woodridge	28	49
St-Labre	7	...
Florize	7	11
Armour School	19	13
	991	682

LES PARTIS AU NOUVEAU PARLEMENT

Fermiers

Morris—W.-R. Clubb.
Iberville—A.-R. Boivin
Birtle—W.-J. Short
Killarney—A.-E. Foster
Springfield—C. Barclay
Fisher—M.-V. Bachynsky
Minnedosa—Neil Cameron
Carillon—Albert Préfontaine
Rockwood—W.-C. McKinnell
Dufferi—W. Brown
Manitou—Georges Compton
Swan River—R. W. Edmond
Deloraine—D.-S. McLeod
Russell—B. Griffiths
Mountain—Chas Cannon.
Gilbert Plains—A.-G. Berry.
Norfolk—John Muirhead.
Virden—R.-H. Mooney.
Arthur—D.-L. McLeod.
Beautiful Plains—George Little.
Hamiota—T. Wostenholme.
Lakside—Campbell.
LaVérendrye—P.-A. Talbot.
Gladstone—A. McGregor.

Fermiers-Indépendants

Ste-Rose—Joseph Hamelin.
Emerson—D. Yakimischak.

Progressif-Fermier-Uni

Winnipeg—R.-W. Cragi.

Total des Fermies-Unis, Progressiste et Fermiers-Indépendants: 27.

Libéraux

Fairford—A.-W. Kirwan.
St-George—Skuli Sigfusson.
Glenwood—J.-W. Breakey.
Dauphin—A. Esplen.
Lansdowne—T.-C. Norris.
Winnipeg—Robert Jacob et Mme Rogers.
Total: 7.

Conservateurs

Morden—John Kennedy.
Roblin—F.-Y. Newton.
Turtle Mountain—R. G. Willis.
Portage la Prairie—F.-G. Taylor.
Winnipeg—Sanford Evans et J.-T. Haig.
Total: 6.

Ouvriers

Assiniboia—W.-D. Bayley.
Kildonan-St-Andrews—C.-A. Tanner.
Winnipeg—F.-J. Dixon, S.-J. Farmer, William Ivens et John Queen.
Total: 6.

Indépendants

Gimli—M. Rojeski.
St-Boniface—Joseph Bernier.
Cypress—W.-H. Spinks.
Winnipeg—J.-K. Downes.

Fusion

Brandon—J.-H. Edmison.

LES DEUX AILES DE L'ARMEE IRREGULIERE SONT BRISEES

Dublin, 22.—La prise de Waterford et de Limerick, hier, a brisé les deux ailes de l'armée des insurgés républicains. Ceux-ci, dit-on, se replient aujourd'hui sur Cork. On croit que les irréguliers sont à peu près au nombre de trois ou quatre mille. Ils sont bien armés, sauf d'artillerie. Ils peuvent encore occasionner passablement de troubles à l'armée nationale par leurs méthodes de guérilla, mais on doute qu'ils offrent une résistance sérieuse avant d'être rendus à Cork.

Les appareils télégraphiques de Cork ont été presque tous réparés, hier. Les messages qui arrivent de cette ville à Dublin indiquent que le calme y règne en général. La population craint cependant que la cité ne devienne prochainement un théâtre de guerre. Quelques voyageurs de Cork à Dublin, déclarent que les gens de cette ville sont sympathiques au gouvernement provisoire, mais hésitent à afficher leurs sentiments, à cause de la présence des troupes républicaines.

Les troupes nationales contrôlent entièrement Limerick, paraît-il. Il reste encore cependant quelques hommes qui se cachent ici et là pour tirer. On dit que la ville a peu souffert du bombardement, mais que les incendies allumés par les irréguliers ont causé de graves dégâts. On dit que les canonniers nationaux avaient cherché à épargner l'historique château Saint-Jean à cause de sa belle architecture, mais l'édifice a néanmoins été détruit presque complètement. On attribue le feu aux républicains vaincus.

LES DOLEANCES DES CHEMINOTS

Ottawa, 22.—A.-R. Mosher, président de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer, qualifie de mépris complet de tout esprit de justice la réduction de salaire proposée aux membres de cette organisation. M. Mosher a parlé de la sorte à l'ouverture d'une conférence générale des comités chargés de relever les griefs de la fraternité dans les différentes sections ferroviaires du National-Canadien et du Grand-Tronc.

Les membres des comités avaient déclaré que l'impression régnait un peu partout que les employés de chemin de fer étaient mieux que les autres catégories d'employés. Commentant ces rapports, M. Mosher a dit que les salaires que touchent les employés les moins rémunérés des chemins de fer canadiens ne constituent qu'une allocation juste suffisante pour vivre.

"Un bon nombre des hommes que nous représentons, a déclaré le président de la fraternité, tels les employés des usines, ne peuvent travailler que 40 heures par semaine, de sorte que leurs salaires hebdomadaires ne s'élèvent parfois qu'à seize piastres, et quelquefois à moins, soit à peu près 28 sous de l'heure. Les employés des corporations des villes reçoivent plus que cela, de même que la main-d'oeuvre inexperte à l'emploi du gouvernement. Personne n'osera prétendre que ces salaires sont justifiables, si l'on tient compte du coût de la vie et de l'incertitude de travailler temps complet où est l'ouvrier de chemin de fer en général.

"S'il existe des groupes de cheminots qui reçoivent des salaires très élevés, ils sont peu nombreux et ne sont pas compris parmi nos membres. Environ 60 pour 100 des 14,000 membres de la fraternité sont des gens mariés ou ont des personnes à faire vivre. Les salaires des employés, des commis, varient de $55 à $75 par mois. La moyenne des salaires de tous nos membres ne dépasserait pas $70 mensuellement.

"Ces gens ne peuvent pas toujours endurer, affirme M. Mosher. Ils travaillent bien, ils sont fidèles et ils comptent qu'en retour on leur paie un salaire convenable pour leur journée d'ouvrage. S'ils ne peuvent escompter être traités avec justice par les compagnies de chemin de fer qui appartiennent au peuple canadien, alors c'est au peuple de s'intéresser à ce problème et de voir à ce que justice soit rendue."

MESSAGE A L'HON. R. S. THORNTON EX-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Voici le message que viennent d'adresser les fermiers de Letellier au ministre de l'Education: — Télégramme

Letellier, 18 juillet 1922.
A l'Honorable R. S. Thornton,
Ex-Ministre de l'Education,
Deloraine.

Nous, les libéraux de Letellier, vous exprimons notre joie au sujet de votre défaite,

(signé) Les Libéraux de Letellier.

Nos gens de Letellier *ont dit tout haut* ce que tous ceux de langue françaisee au Manitoba *pensent tout bas*. Ils expriment bien nos sentiments.

C'est le cas de dire que tout finit ici-bas, même les gouvernements sectaires.

Les fermiers de Letellier se souviennent de l'oeuvre orangiste et des loges, faite par l'ex-ministre au cours de son pouvoir et je le prouve.

J'ai vu dans l'"Orange Sentinel", il y a quelques années de cela, un entrefilet félicitant M. Thornton d'avoir enrayé tout usage du Français dans les écoles, et proclamant de par ce fait, la province du Manitoba "La Standard Province in Canada".

On sait ce qui arriva depuis sept ans: la disparition de la langue française dans l'acte des Ecoles, l'Ecole Normale de Saint-Boniface devenue complètement anglaise, deux inspecteurs de langue française mis au rancart, et le Collège de St-Boniface ayant perdu une partie de ses privilèges au sujet de l'Université de Manitoba qui est maintenant l'Université d'Etat.

Telle est l'oeuvre du Frère Thornton. Telle est l'abîme que vient de creusér cet officier supérieur des loges.

En changeant quelque peu les mots, on pourrait dire à Thornton, ce que de Musset disait de Voltaire:

"Dors-tu content Thornton
Et ton hideux sourire
Est-il satisfait de ton
oeuvre néfaste"?

Cependant de cette persécution est née l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

Pour rendre justice à M. Thornton, nous pouvons lui dire qu'il nous a rendus un service. Il nous a réveillés, car on a su faire bloc et l'on a appris à s'unir pour la défense de notre langue et de notre religion.

C'est pourquoi, nous vous félicitons encore une fois M. Thornton et nous vous exprimons encore notre joie au sujet de votre défaite.

L'ANNUAIRE DE CHICOUTIMI

Il est à souhaiter au point de vue commercial que chaque district de notre province ait un livre tel que L'Annuaire de Chicoutimi. Cette nouvelle publication, divisée en trois parties, contient;

1. Les noms, addresses et occupations de tous les citoyens non seulement de la ville, mais de tout le comté de Chicoutimi;

2. Des statistiques et renseignements de toutes sortes sur la vie de chaque ville et de chaque paroisse de ce comté;

3. Une vingtaine d'articles écrits par des hommes du comté et visant tous à accentuer encore davantage la marche déjà rapide du progrès en cette région, l'une des plus belles du pays.

On peut se procurer L'Annuaire de Chicoutimi en adressant un mandat ou chèque de $1.10 payable au pair, à la Publication Régionale EEnrg. Chicoutimi.

La Pittoresque Vallée de la Gatineau



Vue du superbe lac Mer-Bleue.

La vallée de la Gatineau a trop longtemps été ignorée comme région de villégiature, pour qu'on n'essaie pas, en en donnant une brève description, de rectifier l'opinion partagée par un trop grand nombre, à l'effet qu'elle n'est accessible qu'aux gens d'Ottawa et aux populations de l'est de l'Ontario. Le fait de devoir passer par la capitale pour s'y rendre n'est pas une raison suffisante pour empêcher quelqu'un d'y faire au moins une visite, car les endroits de villégiature disséminés le long de la rivière Gatineau peuvent avantageusement être comparés aux plus fréquentés du reste de la province et celui qui entreprendra une excursion jusqu'à Maniwaki sera amplement dédommagé par la beauté des panoramas qui s'offriront à ses yeux, tout le long du trajet.

La Gatineau a été pendant plusieurs années un district forestier de la plus grande importance, dont le bois servit longtemps à alimenter les moulins de Rockland et d'Ottawa. Mais une transformation graduelle s'est depuis opérée dans la vallée; la charrue du laboureur a remplacé la hâche du bucheron et plus récemment les rives de la Gatineau se sont peuplées de jolis chalets où toute une population vient maintenant chercher refuge aux périodes de grandes chaleurs. Pour le touriste, la région a aussi des attraits multiples. Le trajet d'Ottawa au bout de la ligne et retour, une distance de 166 milles s'effectue en moins de neuf heures, y compris un arrêt d'une heure à Maniwaki, où l'on peut se faire facilement servir à dîner dans l'un des hôtels de l'endroit.

En quittant la capitale, le train traverse la rivière Ottawa sur le pont suspendu et arrive bientôt à la gare de Hull.

Après une courte attente, le voyage se continue et en moins de cinq minutes, on entre dans la vallée de la Gatineau. Sur un parcours d'une trentaine de milles, la voie suit les détours de la rivière, procurant ainsi toutes les facilités d'observer le superbe paysage. On laisse graduellement en arrière Chelsea, Kirk's Ferry, les Cascades, Pointe de la Ferme, Rockhurst et Wakefield, endroits favoris de villégiature. Quelques-unes des résidences d'été sont construites tout près du rivage les autres un peu plus loin, à demi cachées dans les bois ou perchées sur le haut des collines. De l'autre coté de la rivière, les Laurentides s'élèvent avec majesté, à des centaines de pieds dans la ciel.

A la Pointe de la Ferme, il y a un bel hôtel d'été où la pension est excellente, de magnifiques terrains de jeux, toutes les facilités pour le canotage et une superbe plage pour les baigneurs.

Après avoir dépassé Wakefield-Nord, le chemin de fer, tout en se conformant à la topographie du pays, suit une ligne septentrionale plus directe. On passe à Farrellton, Low, Venosta et le train entre ensuite à Kazubazua, dans le voisinage duquel il y a plusieurs beaux lacs; ce village possède un confortable hôtel où les voyageurs peuvent louer des chevaux pour faire des excursions dans les environs. C'est de cet endroit qu'on atteint le lac Danford fréquenté par plusieurs citoyens d'Ottawa.

Gracefield, à soixante milles de la capitale, fut longtemps le terminus de la ligne, et l'endroit où s'arrêtaient les "draveurs" en route pour les chantiers du Nord. Depuis qu'on a poussé la voie jusqu'à Maniwaki, le village a perdu un peu de son activité, malgré qu'il soit encore un centre assez important par sa population, possédant deux hôtels et plusieurs magasins. C'est le centre d'un district où plusieurs cours d'eau et lacs sont loués, entr'autres le lac des 31 Milles et le lac Pemichangan, tous deux contrôlés par le Club de Chasse et de Pêche de la Gatineau. Cette organisation comprend soixante membres, dont la moitié sont des Américains de New York et du New-Jersey, et les autres des Canadiens.

Peu après avoir laissé Gracefield, le touriste s'extasie devant la beauté du paysage qui se déroule devant ses yeux émerveillés. Sur une longueur de neuf milles, le train longe les rives du lac Mer-Bleue en s'arrêtant aux stations de Mer-Bleue, Ellard, Rockhaven et Burbidge. Il faudrait la plume d'un poète pour décrire justement les merveilles de cette nappe d'eau parsemée d'îles aux formes diverses et recouvertes de verdure. De superbes chalets, la plupart appartenant à des citoyens d'Ottawa qui y viennent rejoindre leurs familles à la fin de chaque semaine, sont bâtis sur les plus beaux points autour du lac. Ici et là, une ferme pousse ses limites jusqu'au rivage, établissant ainsi un contraste agréable avec les bois et les rochers des environs. De nombreuses bandes de sable jetées à divers intervalles sur la rive, fournissent toutes les facilités pour les baigneurs. Une seule chose manque à Mer-Bleue, mais il n'y a aucun doute que cette lacune sera bientôt comblée, c'est une hôtellerie d'été pour les villégiateurs.

De Burbidge, la station la plus au nord sur le lac, il reste dix milles pour se rendre jusqu'à Maniwaki, le terminus de la ligne du Pacifique Canadien dans cette direction. C'est un village florissant situé sur la rivière Desert, très fréquenté par les hommes de chantiers, car aujourd'hui, l'industrie du bois de cette partie du pays est alimentée par les fôrets du nord des comtés d'Ottawa et de Pontiac. De hardis colons canadiens-français ont poussé encore plus loin que le chemin de fer, et entrant bravement dans ces régions sauvages, s'y sont défriché des fermes prospères. Ce sont eux d'ailleurs qui ont colonisé la plus grande partie de la vallée que le voyageur vient de traverser. Bon, généreux et hospitalier, paisible, travailleur et craignant Dieu, le colon de la Gatineau n'a rien à envier à ses compatriotes des autres parties du Canada.

Rural Municipality of Tache

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the RURAL MUNICIPALITY OF TACHE in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the 15th day of July A. D. 1922, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Saturday the 26th day of August, 1922 at the Council Chamber in the Parish of Lorette in the said Rural Municipality at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Ward No 1—							
S½ of NE¼	2	8	4E	80	$ 85.05	$ .50	$ 85.55
SE¼	2	8	4E	160	170.10	.50	170.60
NE¼	11	8	4E	160	190.54	.50	191.04
SW¼	14	8	4E	160	231.94	.50	232.44
SE¼	14	8	4E	156	229.26	.50	229.76
NW¼ & W½ of NE¼	34	8	4E	80	347.43	.50	347.93
N½	36	8	4E	320	500.43	.50	500.93
N½ of N½	5	8	5E	160	191.53	.50	192.03
LS2, 7, 8, 9, 10, 15	1	9	4E	240	315.15	.50	315.65
Ward No 2—							
W½	9	8	5E	320	372.47	.50	372.97
LS 3, 6, 11 and Prt 14	1	9	5E				
And Prt LS3 South of Seine River	12	9	5E				
And 3 LS11, 14	36	8	5E	238	288.57	.50	289.07
Lot 7 Lorette				194	266.31	.50	266.81
Ward No 3—							
N½ LS 11, 12 & LS 9	26						
And Ely 15 chs LS 10	27	9	4E	110	143.50	.50	144.00
All that portion lying North of Dawson Rd of the most Wly 4½ chs of Lot 40, Lorette				56	119.80	.50	120.30
Lot in Lot 54 CT 270720, Lorette				½	20.21	.50	20.71
Ward No 4—							
SW¼ 5, & E½ of SE¼	6	9	6E	240	262.56	.50	263.06
S½	25	9	6E	320	393.04	.50	393.54
N½	25	9	6E	320	393.05	.50	393.55
N½ of NW¼	24	9	6E	80	100.78	.50	101.28
LS2 31 & N½ of NE ¼	30	9	6E	120	155.99	.50	156.49
S½ of SE ¼	36	9	6E	80	100.78	.50	101.28
Ward No 5—							
SW¼	3	9	7E	163	119.70	.50	120.20
E½ of W½	5	9	7E	162	134.27	.50	134.77
NE¼	12	9	7E	160	114.70	.50	115.20
SE¼	13	9	7E	160	92.46	.50	92.96
Prt of SW¼ excepting Cheese Factory	13	9	7E	157½	91.19	.50	91.69
NE¼	19	9	7E	160	213.91	.50	214.41
W½ of NW¼	21	9	7E	80	49.83	.50	50.33
NE¼	21	9	7E	160	95.75	.50	96.25
W½ of NW¼	22	9	7E	80	57.91	.50	58.41
NW¼	23	9	7E	160	102.53	.50	103.03
NE¼	25	9	7E	160	98.96	.50	99.46
NE¼	27	9	7E	160	95.57	.50	96.07
NW excepting NW¼ of LS13	32	9	7E	150	146.16	.50	146.66
N½ of N½ LS5, 6	33	9	7E	20	19.16	.50	19.66
NW¼	35	8	7E	160	518.77	.50	519.27
SE¼	36	9	7E	160	98.95	.50	99.45
All	15	9	8E	644	277.96	.50	278.46

Dated at Lorette, Man., this 15th day of July 1922.

E. J. R. Arpin, Sec-treasurer,
Rural Mcplty. of Tache.

En Province

BELLE TERRE À VENDRE

A Ste-Anne des Chênes, Manitoba.

Lot 19, appartenant à M. J.-B. Toews, Mennonite. 443 acres d'excellente terre, presque toute en culture.

Une belle maison, bien peinturée, deux bonnes granges, un puits artésien, fournissant l'eau à la maison et aux bâtiments.

Les bâtisses se trouvent tout près de l'église et du couvent; elles n'en sont séparées que par la rivière la Seine.

A une dizaine d'arpents de la station du C. N. R.

Les Soeurs de la Charité font la classe au couvent, et à l'école du village.

Prix de la terre environ $50.00 l'acre; la moitié comptant; le reste par termes faciles.

Raison de vente: M. J.-B. Toews veut aller rejoindre ses parents aux Texas.

Belle occasion pour deux ou trois Canadiens-français de venir s'établir ici sur une excellente terre.

Allons, Canadiens-français, un petit coup de coeur!

A. ROBERGE,
c. ss. r., curé.

ST. CLAUDE

La célébration de la fête nationale à St-Claude cette année a été un succès mesuré par la rareté de l'argent. Mais il nous serait impossible de ne pas signaler le magnifique discours du Dr. Galliot de Notre-Dame de Lourdes. Nous sommes heureux de pouvoir en communiquer le texte intégral aux lecteurs de La Liberté.

MON REVEREND PERE
MES CHERS CAMARADES

Messieurs,

Ce matin, 14 juillet, dès l'aube, le canon rappelait aux Parisiens la date de la fête Nationale de la France, avec le cortège traditionnel de glorieux souvenirs qu'elle comporte, souvenirs auxquels viendra s'ajouter, chaque année, depuis la Grande Guerre la commémoration du fameux défilé de la Victoire.

Pour nous, les foreigners, les exilés volontaires, cette fête éveille des sentiments plus intenses, des émotions plus douces aussi dans nos coeurs que dans celui de nos compatriotes restés au pays natal. Chacun de nous évoque les fêtes d'antan, les brillantes illuminations, le bruit des pièces d'artifice, et toute cette joie populaire un peu exubérante, un peu encombrante parfois, mais où passaient toute l'allégresse et tout l'orgueil d'un peuple libre et fort, qui sait pouvoir envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Par une naturelle association d'idées, les souvenirs de la fête nationale, nous représentent, toujours précis et vivace, le cadre familier où se donnaient libre cours les réjouissances populaires. Pour les uns, la grande ville aux rues spacieuses, où les nuages légers soulevés par le défilé des troupes et par la foule des spectateurs, mettaient dans l'atmosphère comme un poudroiement d'or, sous les brûlants rayons du soleil de juillet. Les clameurs joyeuses, les sons éclatants des musiques militaires, s'ajoutant aux mille bruits ordinaires de la rue, tout ce brouhaha, tout ce tumulte bon enfant exprimaient la satisfaction d'un peuple pour qui la fête du 14 juillet est une occasion de témoigner publiquement ses sentiments d'amour, de confiance et d'admiration pour notre chère Patrie.

D'autres, les habitants des campagnes, pour manifester leur joie d'une façon moins pompeuse, n'apportaient à l'allégresse générale ni moins d'entrain, ni moins de conviction; et il fallait voir, le voir de ce beau jour, danser sur le gazon, à la lumière vacillante et douce des verres de couleur et des lanternes vénitiennes, sous les vertes frondaisons, des jeunes filles fraîches et robustes, dans leur grâce un peu lourde, conduites et soutenues par les gars de France.

Toute cette saine et insouciante gaîté devait avoir un terrible réveil au coup de tonnerre du 2 août 1914.

Les cloches, qui avaient si joyeusement sonné à l'aube du 14 juillet précédent, s'émurent de nouveau, mais cette fois pour l'appel aux armes, pour le rassemblement des jeunes gens qui allaient faire de leurs poitrines la muraille infrangible où vint plus tard s'écraser le flot impur des envahisseurs. Inoubliables journées de la mobilisation, heures d'angoisse et, malgré tout, d'invraisemblable espoir, d'admirable et fol enthousiasme où, dans leur sublime illogisme, s'élancèrent à la frontière ceux qui avaient envoyé à la chambre des représentants antipatriotes, antimilitaristes, apôtres de la défaite, à côté de ceux qui avaient toujours gardé intacte la pure flamme du patriotisme intégral.

Ce fut une époque mémorable où l'on vit côte à côte prêtres, enfants de la noblesse et de la bourgeoisie, fils de la terre et ouvriers d'usine, communiant dans un même enthousiasme, dans un commun esprit de dévouement et de sacrifice à la grande mère commune, menacée par la horde teutonne.

Hélas! de cruels revers devaient marquer le début des hostilités. A Morhange, où nous étions victorieux sans le savoir, plus tard à Charleroi, nos admirables Corps d'Armée de couverture soutinrent avec un héroïsme unique, peut-être, dans les annales de l'histoire, le choc de troupes supérieures en nombre, munies d'un armement perfectionné, ayant une organisation poussée jusqu'au raffinement et une préparation morale à la guerre qu'en adversaires loyaux, nous ne saurions méconnaître.

Vous savez le reste, mes chers Camarades, Messieurs. L'armée française débordée, dut retraiter jusqu'à la Marne pendant que s'effectuait, sur Paris la ruée des troupes de von Kluck, et dont la précipitation devait causer la perte. En effet, l'aile gauche allemande ne put progresser, arrêtée en Alsace et devant Nancy par le général de Castelnau; comme une lion acculé, l'armée française fit front à l'ennemi victorieux qui, à son tour, bousculé décimé, fut obligé de reculer de plus de 60 milles, laissant entre nos mains de nombreux prisonniers et un matériel considérable. Une fois de plus, la Providence venait secourir la patrie de Jeanne d'Arc, et nous voyions se renouveler le miracle de Tolbiac et de Patay; Dieu affirmait au monde que la France ne saurait périr. Puis ce fut l'atroce guerre de tranchées, la garde monotone dans la boue d'hiver, sous un soleil de feu en été, dans un paysage de dévastation et de mort. La France, le monde entier, mes chers camarades de la Grande Guerre, ne vous seront jamais trop reconnaissants de l'héroïsme dont vous fîtes preuve pendant 5 longues années, dans cette lutte sournoise, à coup de mines, de torpilles, de gaz asphyxiants, sous cette musique infernale et grisante des combats de jadis, bruits de canonnades, de salves de mousqueterie, de clameurs de guerriers lancés à l'assaut au son de musiques entraînantes, enseignes déployées, à cette époque, le panache ou le modeste "petit chapeau" d'un général idolâtré suffisait à provoquer chez ses soldats l'élan irrésistible, précurseur de la victoire.

Ici, rien de semblable. Un horizon uniformément morne, désolé. Dans le No Man's land, quelques débris d'arbres hachés par la mitraille, parfois les cadavres abandonnés entre les lignes, parce que la farouche intransigeance de l'ennemi embusqué en face ne permettait même pas cette trêve que s'accordaient jadis les soldats de tous les temps pour relever leurs blessés et leurs morts.

Et les mois, les années passaient dans cette immobilité désespérante. Qu'il lui fallut d'abnégation, d'endurance, à notre cher poilu, dont la patience fut si remarquable, comparée aux impatiences de l'arrière, qu'elle provoqua la légendaire parole: "Pourvu que ceux de l'arrière tiennent!"

Tant de résignation devait porter ses fruits glorieux. Nos Alliés ouvrant enfin les yeux, on se décidait à confier à l'homme admirable dont nous saluons ici respectueusement l'effigie, la direction unique des opérations.

Je n'ai pas à rappeler les derniers épisodes de la guerre, l'entrée en scène du général Pétain, tacticien de génie qui, ayant pénétré les nouvelles méthodes inaugurées par les Allemands contre les Russes, provoquait l'effondrement de la puissance germanique en cette deuxième victoire de la Marne, plus éclatante que la première.

Une fois encore, la France était sauvée. Dieu prouvait au monde que la fille aînée de l'Eglise continuait sa glorieuse destinée, au milieu des plus douloureuses épreuves. Il est vrai, mais dans cette atmosphère de sacrifice où elle se ressaisissait, se retrempait en se purifiant.

Ah! Messieurs, on n'ose penser sans frémir à ce qu'il serait advenu du monde si la puissance allemande avait triomphé. Dans leur ignorance, dans leur partialité insensée, les malheureux qui s'acharnent, de la parole et de la plume, contre notre pays, ne savent pas quel crime de lèse-humanité ils commettent. La victoire des Germains aurait fait de l'Allemagne une nouvelle Rome, dont tous les peuples de l'Orient à l'Occident eussent été les pourvoyeurs et les vassaux; tel était, du moins, dans sa folle ambition, le rêve du Kaiser, comme il appert d'une proclamation trouvée sur des prisonniers. Le plus grand châtiment que pussent encourir les détracteurs de la France eût été, sans conteste, la défaite de celle-ci avec, comme conséquence obligée, la suppression de toute liberté, l'amoindrissement du génie propre à chaque race, l'imposition à tous du caporalisme prussien et l'unification dans la Kultur. Mais qui pourrait souhaiter que la justice divine se satisfit au prix d'un tel sacrifice?

Espérons que les adversaires systématiques de la France finiront par ouvrir les yeux et reconnaîtront que les fautes politiques de notre pays n'infirment en rien les magnifiques qualités de la race française, sa générosité, son appétit de dévouement et de sacrifice, sa participation à toutes les entreprises nobles et magnanimes.

Voyez son attitude dans les brûlantes questions actuelles de politique étrangère; elle seule reste loyale, demandant avec fermeté, ce que lui accordent les traités, mais sans jamais aller au-delà; considérez, en regard, les agissements louches de certaines nations alliées, leur volte-face, leurs palinodies, incompréhensibles même à ceux de leurs nationaux qui ont gardé quelque sentiment d'équité, ou qui savent simplement comprendre leur véritable intérêt. Que deviendrait l'Italie, qu'adviendrait-il de l'Angleterre, si la disparition de la France comme grande puissance venait à livrer à l'Allemagne régénérée, avide de conquêtes et ivre de vengeance, les nations dont elle escomptait, en 1914, ou la participation à la guerre à ses côtés, ou la neutralité bienveillante?

Que penser, alors, de ces hommes qui, de propos délibéré, semblent avoir pris à coeur de pousser à bout la patience française, alors qu'ils flattent bassement cette poignée de Juifs criminels qui constituent le gouvernement des Soviets! Devant une situation aussi incohérente, je ne puis m'empêcher d'évoquer la vieille citation du poète latin: "Quos vult perdere Jupiter dementat" — La divinité fait perdre la raison à ceux dont elle a résolu la perte.

Espérons, Messieurs, que ceux dont la raison est ainsi, obnubilée (si toutefois ils n'obéissent à quelque mobile plus vil encore) retrouveront quelque jour leur bon sens et que, comprenant enfin leur véritable intérêt, ils aideront à se relever la nation martyre dont le maintien est nécessaire à la stabilité de la paix mondiale.

On nous jette à la face, à tout propos et hors de propos, l'anti-cléricalisme français. Mais doit-on, pour apprécier le véritable esprit religieux d'une nation, s'en tenir aux apparences, ou au contraire, asseoir son opinion sur des réalités? En d'autres termes, doit-on considérer la quantité ou la qualité? Aux gens de sens rassis qui demandent des faits, je dirai simplement ceci:

"Allez visiter certaines églises de France, celles de Paris en particulier, vous les verrez bondées de fidèles à tous les offices. Observez maintenant l'attitude de ceux qui écoutent l'office divin, et comparez-la avec ce que vous pourriez voir, comme je l'ai vu moi-même, partout ailleurs. Je maintiens que la qualité de notre catholicisme français est la meilleure qui soit, et chez nous, l'hypocrite est méprisé à l'égal du voleur."

Qui a donné au monde, ces dernières années, non plus comme jadis 50 pour cent, mais les trois quarts des missionnaires, sinon cette France athée, soi-disant foyer de l'irréligion et de l'impiété?

Et si l'on fait la part de la responsabilité de certaines sectes ennemies du catholicisme dans le développement en France de l'anticléricalisme, de l'ingérence dans notre politique intérieure du protestantisme allemand et anglais, semant à pleines mains l'or corrupteur et l'odieuse calomnie contre l'Eglise de Rome, vous verrez qu'elle est bien minime, la part de responsabilité attribuable au sentiment national, aux braves gens des campagnes de France, ceux qui sont de sang gaulois, dont les grands-parents n'étaient ni Italiens, ni Allemands, ni Anglais, ni Juifs.

Et ce n'est pas là une simple vue de l'esprit, Messieurs, je pourrais citer des noms, et en grand nombre.

En tout cas, ce que l'on peut dire, d'une manière générale, des défauts du Français, c'est qu'ils sont toujours fortement empreints d'altruisme, c'est qu'ils ne nuisent qu'à nous et profitent au contraire aux étrangers, pour lesquels, d'ailleurs, nous avons toujours eu une sympathie et une admiration un peu bêtes, mais parfaitement injustifiées; nous sommes de généreux prodigues qui nous ruinons pour enrichir nos voisins. Et l'étranger s'était si bien accoutumé à voir la placide République française céder toujours, en toute circonstance, sur tous les points, à ses exigences les plus impératives, qu'il est resté saisi d'étonnement et qu'il a manifesté une surprise hargneuse quand il nous a vu réclamer des droits dont la reconnaissance était pour nous une question de vie ou de mort. Eh bien! il faudra que bon gré, mal gré on en prenne son parti; de l'autre côté du Rhin, au-delà du [illegible] ou par-delà les Alpes. L'homme de haute valeur et de grande conscience qu'est M. Poincaré, saura sauvegarder les intérêts de notre pays, dussent certains socialistes français l'insulter en plein parlement, dussent nos alliés d'hier nous reprocher notre prétendu impérialisme.

La France est prête à toute éventualité! Si quelque coalition réunissait contre nous une partie de l'Europe, nous ferions front, avec nos alliés slaves, et ce ne serait pas la première fois que la France, attaquée par la presque totalité des États européens, aurait eu raison de ses adversaires. La Providence ne nous a pas donné deux victoires de la Marne pour laisser disparaître la France. Avec des généraux comme Foch, Pétain, et tant d'autres, avec des fils comme ceux dont les noms sont inscrits sur ce monument, nous sommes encore assurés de la victoire.

Qu'importe si nous souffrons, qu'importe si le sang doit encore couler à flots sur les champs de bataille d'Europe; il faut ne considérer que le résultat, il ne faut songer qu'à nos petits-fils, il ne faut voir dans les épreuves qui nous attendent demain, peut-être, que le feu purificateur où viendra se retremper une fois de plus l'antique valeur gauloise.

Et maintenant, mon Rév.-Père, mes chers Camarades, Messieurs, laissons ces considérations d'ordre général pour revenir à nos chers disparus, au pied de ce monument qui rappelle le sacrifice qu'ils firent à la Patrie et qui perpétuera, dans la mémoire des habitants de St-Claude, le souvenir de leur vaillance. Je sais que cette cérémonie ravive en ce moment de cruelles douleurs, et plus d'un coeur de mère ou d'épouse saignera au souvenir des chers disparus. Pauvres femmes, qui avez offert sur l'autel de la Patrie ce que vous aviez de plus précieux, la chair de votre chair, l'âme de votre âme, puisse la grandeur de votre sacrifice, puissent la beauté de votre geste et le sentiment du service que vous avez rendu au pays, puisse l'exemple qu'ont donné à nos enfants les héros qui vous devaient la vie, adoucir l'amertume de votre inconsolable douleur. Le nom de vos chers martyrs figure en lettres d'or sur ce monument; quelque jour peut-être, les intempéries effaceront les caractères tracés par la main des hommes. Mais il est un temple plus durable que le marbre et l'airain, où leur nom restera pour toujours gravé à l'abri des injures du temps: c'est notre coeur; c'est aussi le coeur de nos fils qui saura garder, dans l'avenir, une reconnaissance éternelle à ceux qui reposent maintenant dans le sein de Dieu.

ST-GEORGES DE CHATEAUGUAY

Quelle belle semaine vient de s'écouler! Semaine passée avec Notre-Seigneur!! En effet, six jours du Seigneur qui vient nous visiter pour nous ramener à Lui, raviver notre foi, enfin vivre une vie toute nouvelle. Pensez donc, depuis huit ans aucune retraite n'avait été prêchée ici et, tout d'abord, l'idée d'une grande semaine à passer à l'église n'avait pas l'air de sourire à tous; mais le prédicateur, le Rév. Père Poulet, sut bien nous la faire apprécier en nous captivant vraiment par sa voix chaude et prenante. Oui, il sut nous découvrir, les plaies de notre âme sans, pour cela, nous froisser aucunement. "Il avait", nous avait dit, dès le début, "des chapeaux pour toutes les têtes; mais il ne venait pas les vendre, mais bien les donner." Chacun a dû prendre le sien avec une foi admirable; puisque c'était bien Notre Seigneur Lui-même qui venait nous parler par la bouche de son "Représentant sur la Terre", et du premier jour au dernier, l'assistance fut des plus nombreuses. L'église était trop petite vraiment.

Un vendredi — qui se trouvait être le premier vendredi du mois — fut un des plus beaux jours. Les communions furent très nombreuses; en un mot, toute la paroisse se rendit à l'appel du Sacré-Coeur. A l'office du soir, il y eut heure d'adoration. Tous les enfants de la paroisse, après la procession solennelle dans l'église, vinrent se ranger dans le choeur pour implorer la clémence de Dieu, demander pardon pour tous les péchés passés et solliciter les Bénédictions du Ciel sur la paroisse et sur toutes les familles. Que c'était touchant, tous les yeux étaient remplis de larmes. Jamais cérémonie semblable ne s'était faite ici.

Comme toute chose ici-bas, hélas, doit prendre fin, ainsi dimanche à la grand'messe, le Rév. Père Poulet nous fit ses adieux en des termes si touchants qu'il était difficile de retenir nos larmes.

Elle est donc écoulée, cette belle et sainte semaine, mais elle restera longtemps gravée dans notre mémoire: nous le prouverons, à l'avenir, par l'accomplissement fidèle de tous nos devoirs religieux, et aussi nos devoirs de patriote!!!

Merci très sincère au Rév. Père Poulet pour être venu au milieu de nous, comme Notre Seigneur, enseigner le bien; merci aussi à notre bon curé, d'avoir eu l'heureuse idée de nous faire prêcher cette belle retraite.

DUNREA

Les nouvelles qui nous arrivent de l'hôpital où nous avons plusieurs des nôtres sont des plus rassurantes. M. H. Beaupré n'a plus qu'un pas à faire pour être classé parmi les convalescents. On peut donc envisager son retour à la maison comme très prochain.

Mme Leo Paradis est en bonne voie de guérison aussi. Les forces lui reviennent rapidement.

Mme Hormisdas Lévèque attend le moment pénible de l'opération nécessaire. Etant sous les soins d'un habile médecin, on espère que tout ira pour le mieux.

La Révérende Soeur Marie-Madeleine, depuis deux ans directrice du couvent, nous a quittés mercredi pour assister à la retraite et recevoir une nouvelle obédience. Nous nous souviendrons longtemps du dévouement et du zèle qu'elle a déployés pour l'instruction et l'éducation des enfants. Nous n'oublierons pas non plus la grande charité qu'elle aimait à exercer autour des malades. Tout le monde conservera d'elle meilleur souvenir.

La Révérende Soeur Marie de la Présentation qui lui succède est bien connue ici, puisqu'elle a déjà été directrice du couvent dans le passé. On se souvient encore du regret général qu'avait suscité son déplacement motivé par son état de santé. Aujourd'hui, elle nous revient bien rétablie et prête à se consacrer entièrement à l'importante tâche qui l'attend.

Nous perdons aussi la Révérende Soeur Saint Jacques qui durant sept ans était maîtresse de musique. Pour ne pas blesser sa modestie par de trop fortes louanges, disons seulement que toutes ses élèves sont unanimes à reconnaître sa rare habileté dans l'enseignement de la musique.

La Révérende Soeur Marie de l'Eucharistie qui prend sa place, a elle aussi, tous les talents nécessaires pour faire de ses élèves des pianistes distinguées. Les parents n'hésiteront pas à lui confier leur enfants.

SAINT FRANCOIS XAVIER

Les nouvelles sont assez minces, cependant je dois plusieurs corrections à mon dernier rapport du 18 juillet.

Lecteurs et lectrices de St-François Xavier:

Je ne doute pas que plusieurs d'entre vous se sont donnés la tâche de trouver, qui était "Idéaliste" le moqueur.

Moi, je vous le dit carrément. C'est moi qui le suis et personne ne me soupçonnait. Donc pas de jugements téméraires... et on en fait... c'est mal.. On dit c'est M. Chose bien sûr; l'on répond: oui, je gage que c'est lui. Un autre arrive — Tiens je sais que cé moi et il nous nomme une vieille Catherine...

Moi non ce n'est ni lui ni elle, je vous ai déjà dit qui; je le leyais, car on leur nourrissait de sourdes colères en certains quartiers!!!

A propos j'ai tellement ri avec ceux qui riaient et... ils sont nombreux! Pauvre Baptiste, pauvre coco mignon... Pardon mon coeur sympathique m'égare de mon sujet; ainsi je disais: "j'ai ri tellement avec les autres et surtout seul que je change mon nom d'"Idéalist" en celui de "Moiqué-ris".

Je vous avais annoncé la rumeur que M. Henri Morin se préparait un chez lui et voici, que je l'ai confirmé.

Si vous voulez vous en assurer, vous pouvez allez voir à "la pointe" tout près de la barrière. De nouveaux voeux pour ces jeunes... on dit que son orge est belle. Les automobiles! les automobiles! ces machines... moi je... Ti tounne n'est pas de cet avis et Ji Mao lui!!!

Le 19 juillet 1922, à M. et Mme Adrien Perras, née Ida Lailefer, un garçon, baptisé Eugène-Louis-Philippe. Parrain et marraine, M. Olive Laflèche et Mlle R Anne Perras.

Moi Qui Ris.

STE-ANNE-DES CHENES

Le 12 juillet dernier a eu lieu à Ste-Anne, le mariage de M. Antonio de Marguerie avec Mlle Agnes Lavergne. La mariée était conduite à l'autel par son père, M. Adolphe Lavergne, le marié était accompagné par son grand-père, M. Généreux.

M. l'abbé Bertrand, curé de Fort-Garry, officiait.

M. et Mme de Margerie demeureront dans leur paroisse à l'avenir.

Ils partirent dans la soirée, en voyage de quelques semaines dans les E. U. accompagnés des meilleurs voeux de leurs nombreux amis.

LETELLIER

M. Stall, optométriste de Winnipeg, visitera de nouveau notre paroisse, mardi, le 1er août. Il tiendra son bureau à l'hôtel Letellier.

ST-PIERRE

M. Stal, optométriste et opticien de Winnipeg, a conclu des arrangements qui lui permettront de venir régulièrement dans notre paroisse chaque mois afin d'examiner les yeux et les verres. Il donnera la même qaulité de travail qu'à Winnipeg et garantira son travail. Il ne conseille le port de verres que quand c'est absolument nécessaire. Sa première visite aura lieu vendredi, le 4 août. Il tiendra bureau chez Mme Z. Lambert.

La voix du Pape

Motu proprio en faveur d'un nouveau développement de l'oeuvre de la Propagation de la foi

(Traduit des 'Acta Apostolicae Sedis')

Il est de toute évidence que le plus grand souci des Pontifes romains doit se rapporter au salut éternel des âmes par l'extension du règne de Jésus-Christ à travers le monde, selon le commandement laissé à ses apôtres par le divin fondateur de l'Eglise: "Prêchez l'Evangile à toute créature (1). "Allez et enseignez toutes les nations (2)."

Ni Pierre ni ses successeurs n'ont jamais failli à ce devoir; et c'est pour ce motif que, à l'époque où de vaillants et habiles explorateurs découvrirent des régions inconnues par-delà les mers et ouvrirent aux hommes apostoliques l'accès vers de nouveaux peuples. Notre illustre prédécesseur Grégoire XV estimant avec sagesse que, comme on le lit dans ses Actes, "le premier devoir du Pasteur est de propager la foi chrétienne", fonda la Sacrée Congrégation de la Propagande. Le but de cette institution était de promouvoir, de la meilleure manière possible, l'oeuvre assurément immense de l'évangélisation des infidèles Il appartient, en effet, à cette Congrégation, soit d'envoyer des missionnaires sur tous les continents et de les y répartir selon les besoins des lieux, soit encore d'apporter son aide morale et matérielle aux personnes et aux institutions, et, en un mot, d'accomplir tout ce que, pour subvenir aux nécessités des missions, le zèle apostolique et la multiple charité du Christ lui inspirent. Quant aux subsides matériels qui, tout en n'étant pas de premier ordre, sont néanmoins d'une grande importance pour le bien des missions catholiques, Nos prédécesseurs les accordèrent eux-mêmes jadis avec largesse.

De plus, les princes chrétiens, dirigés en cela par la conviction que de nombreux avantages de toute sorte en résulteraient pour leur propre royaume, aidaient alors ces mêmes missions de leurs grandes libéralités. Mais maintenant, comme chacun le sait, le Saint-Siège se trouve dans des conditions pécuniaires tout autres, et il ne convient plus de compter beaucoup pour poursuivre les buts de la sainte Eglise, sur les largesses des gouvernements.

Jamais peut-être, il est vrai, mouvement missionnaire plus intense ne s'est produit dans le peuple chrétien que celui provoqué récemment par l'Encyclique **Maximum illud** qu'adressa sur ce sujet, au monde catholique, Notre très regretté prédécesseur Benoit XV. Du moins, fut-il accordé, par la bonté de Dieu, au meilleur et au plus zélé des Pontifes, accablé par la grande guerre de tant de travaux et de souffrances, et consumé en quelque sorte par ses efforts pour la paix européenne, la consolation de prévoir à des signes certains que la prédication évangélique était sur le point d'obtenir en Afrique, en Asie et en Amérique, des succès de beaucoup plus considérables que par le passé.

Quant à Nous qu'un même désir poursuit et anime, Nous estimons qu'il Nous appartient de veiller avec zèle à ce que toutes les sages prescriptions de Benoit XV soient pieusementt observées, et à ce que tous nos missionnaires, manquant de subsides les reçoivent en abondance. Il est vrai que, dans ce but, les congrégations religieuses ont coutume de faire appel au peuple chrétien, chacune pour ses missions; mais le peuple que meut l'amour de la foi, ou le zèle de la charité, ou quelque autre sentiment très louable, donne lui-même et dans plusieurs pays, avec générosité. Cependant, cette charité spontanée ne peut s'accommoder ni aux nécessités de chaque missions, ni à une répartition juste et stable entre elles toutes.

C'est pourquoi, en dehors des collectes particulières des diverses missions, Nous tenons à juste titre, et suivant l'exemple de Nos prédécesseurs, à venir en aide à l'ensemble des missions catholiques, par la cotisation, pour ainsi dire, de l'univers catholique, de telle sorte que toutes les aumônes, même les moindres, données par chacun des fils de l'Eglise, dans tous les pays, soient réunies en un seul trésor uniquement destiné à soutenir les missions; et que tout cet argent confié à notre libre disposition, ainsi qu'à la Sacrée Congrégation de la Propagande, soit distribué à toutes les missions, selon les besoins de chacune, par des hommes choisis par Nous.

Or, tandis que Nous songions au moyen de réaliser ce projet, cette illustre institution lyonnaise de la Propagation de la Foi, fondée il y a un siècle par quelques hommes admirables de piété et de charité, s'est présentée à Nous fort à propos. Personne n'ignore les mérites éclatants de cette institution qu'il faut compter parmi les plus belles et les plus glorieuses des oeuvres récentes de la France catholique. Qu'il est merveilleux, le nombre de ceux qui, réunis par ce nouveau lieu de charité et venus de toutes les parties de la terre, ont aidé les missions catholiques par le secours de leurs aumônes et par le suffrage de leurs prières! C'est pourquoi Nos prédécesseurs ont encouragé cette Oeuvre dont Nous parlons, par les plus précieux privilèges et par les plus grandes faveurs de la bienveillance pontificale. Grégoire XVI, notamment, dans ses Lettres apostoliques: **Probe nostis** du 15 août 1840, et Léon XIII, dans son encyclique **Sancta Dei civitas** du 3 décembre 1880, l'ont recommandée par les paroles les plus louangeuses à tous les évêques et à tout le troupeau des fidèles. Pour Nous, il Nous plait de louer ici l'un et l'autre des sièges de cette Oeuvre: celui de Lyon et celui de Paris, pour leur prudence et surtout pour leur équité à secourir non seulement les missions que la très noble nation française a établies avec le zèle qu'elle a reçu de ses ancêtres pour garder et proclamer la foi, mais encore les missions que d'autres nations, poussées par l'esprit de Jésus-Christ, ont fondées dans un esprit de sainte émulation.

Aussi, dans le but que Nous avons signalé, préférons-Nous, plutôt que de fonder une nouvelle institution, rendre mieux adaptée aux temps nouveaux cette oeuvre de la Propagation de la Foi, dont le siège serait transféré à Rome, capitale de l'Eglise. Elle deviendrait ainsi, revêtue du prestige de Notre autorité, l'instrument pontifical de la concentration des aumônes des fidèles, destinées aux missions. Et nous prenons cette décision d'autant plus volontiers que les directeurs de l'Oeuvre, tant à Lyon qu'à Paris, ces fils très dévoués de l'Eglise, Nous ont affirmé, dans une lettre de soumission, qu'ils poursuivraient avec la meilleure volonté, la nouvelle direction que le Saint-Siège leur donnerait. En cela, ces hommes très distingués se sont montrés dignes et de leur foi catholique et de leur titre de Français.

Ils ont, en effet, prouvé que l'extension du règne de Jésus-Crist ici-bas était pour eux d'une telle importance qu'ils le faisaient passer, sans hésitation, avant toutes les autres préoccupations même les plus chères et les plus légitimes. Et Nous approuvons tellement cet esprit, qui ne leur est pas propre, à vrai dire, mais que partagent tous les catholiques de France, que Nous le louons de toutes Nos forces en face des Eglises.

C'est pourquoi, en vertu de la plénitude du pouvoir apostolique, de Notre propre mouvement et en pleine connaissance de cause, Nous statuons et décrétons ce qui suit:

I. Que l'oeuvre pie de la Propagation de la Foi reçoive une nouvelle organisation dont le siège sera désormais à Rome, auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande, afin d'y être l'instrument du Saint-Siège pour recueillir partout les générosités des fidèles et les répartir entre toutes les missions catholiques.

II. A la tête de l'Oeuvre présidera un conseil, que Nous choisirons Nous-mêmes par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation, dans le clergé des nations qui ont l'habitude d'apporter à l'Oeuvre des sommes plus importantes.

III. Que la France, qui a donné naissance à l'Oeuvre même dont il s'agit et qui a toujours travaillé de la façon la plus utile à répandre la foi chez les barbares, ait sa place au conseil général par un certain droit de priorité.

IV. Deux lois adjointes à cette lettre établissant les statuts de l'Oeuvre et ceux de son conseil général.

V. Que les conseils centraux de chaque nation, ainsi qu'on les nomme, rédigent leurs propres statuts d'après les deux lois promulgées par Nous, et avec l'assentiment du conseil général. Que si, en quelque endroit, ces conseils n'existaient pas, les évêques auront soin de les instituer le plus vite possible. Mais là où existe une organisation analogue, quoique nommée différemment, il leur appartiendra de la modifier, en sorte qu'elle puisse être ramenée à cette Oeuvre. Pour obtenir de bons résultats, il importe extrêmement, en effet, que, sur ce point, la plus grande uniformité règne partout en dépit de la diversité des lieux. Et Nous, appuyé sur le patronage de Marie, Vierge immaculée, et des grands apôtres Pierre et Paul, et aussi de ce grand propagateur de la foi catholique, François Xavier, céleste patron de cette association, Nous avons déjà confiance que, par la bonté divine, et selon le grand souhait de notre prédécesseur, l'oeuvre même de la Propagation de la Foi, de même que les deux autres oeuvres de la Sainte-Enfance et de Saint-Pierre Apôtre pour la formation du clergé indigène, oeuvres que le Saint-Siège reconnaît comme siennes, recevront bientôt un heureux accroissement.

Et Nous tenons pour certain que les évêques et tous les autres prélats Nous aideront dans cette oeuvre de tout leur zèle, chacun dans son Eglise de ce même zèle qu'ils ont déjà montré en faveur de l'Association missionnaire du clergé, comme on l'appelle. Et si cette association, d'une si heureuse opportunité et qui Nous est chère autant qu'à Notre prédécesseur n'existe pas encore dans leur diocèse ils se hâteront de l'y instituer.

Et maintenant, Nous ordonnons que toutes les choses statuées par Nous dans cette lettre soient tenues pour confirmées et ratifiées, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le troisième jour du mois de mai, en la fête de l'invention de la sainte-croix, de l'année 1922, la première de Notre pontificat.

PIE XI, Pape.

LE JUBILE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

L'ouvre incomparable enfantée par la piété, le génie et la charité lyonnaises, et dont la France entière s'honore d'avoir été le berceau, vient d'atteindre sa centième année! Nul n'ignore le prodigieux développement que lui ont donné les bénédiction de la Providence, les faveurs du Siège apostolique et les encouragements de l'épiscopat.

L'apostolat, à l'heure actuelle, dispose d'un "effectif" relativement considérable. 10,000 Pères (européens), 5,000 prêtres indigènes, 5,000 Frères, 30,000 Soeurs, soit 50,000 enrôlés volontaires, sous le haut commandement de 300 évêques.

Cette héroïque avantgarde armée sacerdotale et congréganiste des pays chrétiens est dispersée dans toutes les régions non baptisées de l'univers, depuis les brillants mois païens archipels du Soleil levant et les populeuses immensités de l'Asie bouddhique, brahmanique et musulmane (Mongolie, Chine, Indo-Chine, Inde) jusqu'aux sordides tanières lapones ou esquimaudes du Septentrion, et aux misérables bauges hottentotes ou fuégiennes de l'Antarctique. Elle a pénétré partout, cette milice apostolique, jusqu'aux dernières agglomérations météroides perdues au coeur du massif continent de Cham, jusqu'aux plus lointaines enclaves sauvages du Nouveau Monde, jusqu'aux suprêmes repaires du cannibalisme océanien (Bornéo, Papouasie, Louisiade, Fidji).

A cette "élite" le travail, certes, n'a jamais manqué. Rien que depuis cent ans, c'est par dizaines de millions que se chiffrent les âmes qu'elle a conquises pour le ciel. Mais l'âpre besogne accomplie dans le passé est peu de chose en comparaison de celle que réserve l'avenir.

La bonne nouvelle a bien été portée dans l'univers entier; il s'en faut qu'elle ait été annoncée à toute créature. Les deux tiers du genre humain (soit au moins un milliard de créatures pensantes) ignorent encore totalement ce fait capital de l'histoire; avènement du Messie rédempteur.

Ainsi privés des clartés de la "révélation", ils travaillent, ils luttent, ils souffrent, ils meurent sans le réconfort des espérances infinies auxquelles nous autres, nés en plein soleil évangélique, avons été initiés dès le berceau, et qui sont ancrées au lieu profond de nous-mêmes... N'est-il pas désolant d'avoir à constater que, en notre "siècle de lumières", tant et tant d'âmes créées à l'image de Dieu n'ont pas la moindre notion du vrai Dieu?

Ah! qu'elle est belle, et surnaturelle, et divine, la tâche de l'apôtre qui, inlassablement, use ses forces, épuise ses facultés, sacrifie sa vie à la diffusion des vivifiantes splendeurs de la foi dans les mortelles ténèbres où languissent ces mille millions d'intelligences et de coeurs!

Mais, si surnaturel que soit son mandat, si divine que soit sa vocation, le missionnaire n'est pas affranchi pour cela des mesquines et prosaïques préoccupations matérielles d'ici-bas... Il faut vivre!... Des ressources pécuniaires lui sont absolument indispensables.

Instituée "en faveur des missions des deux mondes", l'oeuvre de la Propagation de la Foi aspira, dès son premier jour d'existence, à faire vivre les missionnaires du monde entier, en mettant à contribution les catholiques du monde entier "tous les fidèles pour tous les infidèles". Elles se constituait ainsi la Mater alma de l'apostolat universel. Elle a créé en cent années, patiemment, goutte à goutte, un véritable Pactole, en amassant obole par obole, un demi milliard de francs.

Dans une pieuse émulation de générosité, toutes les nations en communion avec Rome ont contribué à le former, ce demi-milliard: toutes, mais principalement la France. Les cotisations de nos 87 diocèses dépassent de beaucoup les versements, additionnés ensemble, des 1,026 autres diocèses de la chrétienté. Dans les 500 millions de francs du total général, l'apport français figure pour 293 millions. Les autres pays inscrivent au bilan général séculaire des recettes de l'OE. P. E. F. 207 millions, qui se décomposent ainsi: Etats-Unis, 54 millions; Italie, 32; Belgique, 26; Allemagne, 25 12; Iles Britanniques, 18; Espagne et Portugal, 10; Pays-Bas et Luxembourg, 9; pays de la Plata (Argentine, Uruguay, Paraguay), 8; Canada, 7; Mexique, 5; Canada, 3; Chili, Brésil, Pérou, Bolivie, 3; Autriche-Hongrie, 2; Amérique centrale, 1; Australie, 1; Asie, 500,000 francs; Turquie et Grèce, Russie et Pologne, 700,000 francs; Colombie, Venezuela, Equateur, 200,000 francs; autres pays, 300,000 fr.

Et la France n'a pas seulement donné à l'apostolat plus d'argent que tout le reste de la catholicité! Gloire infiniment meilleure, elle a [illegible] pour lui plus de missionnaires qu'il n'en a sécrété dans le "tonalité" des autres pays (Italie, Espagne, Belgique, Irlande, Autriche, Bavière, Portugal, etc.). Les deux tiers au moins du personnel ecclésiastique des missions sont nos compatriotes.

A nous, Français, "fils aînés" de l'Eglise, revient incontestablement l'honneur d'avoir fourni à l'apostolat plus de missionnaires que tous la "frères cadets" réunis.

Notre patrie a donc fourni les trois cinquièmes du trésor où s'alimente, depuis un siècle, la phalange à qui incombe le mandat sublime de [illegible] royaume du Christ jusqu'aux plus inaccessibles extrémités de la terre habitée.—Valérien Groffier (Sem. d'Agen).

LES CHEFS SONT IRRECONCILIABLES

Chicago, 22 juillet. — Le président Ben W. Hooper, du bureau de travail des chemins de fer, était, en route pour Washington, hier dans le but de conférer avec le président Harding. On espère trouver la base de négociations de paix avec les grévistes des chemins de fer nationaux. La grève est commencée depuis trois semaines et les chefs d'union n'ont pas encore changé d'idée. Après les pourparlers sans succès qu'on a eus ici. M. Hooper a qualifié cette attitude absolument contraire à une réussite quelconque.

Pendant que l'administration cherche à user de son influence pour faire des arrangements, d'autres employés de chemins de fer, suivant l'exemple des employés de la Baltimore et de Ohio Railroad, ont demandé pour conclure des arrangements séparés.

M. B. M. Jewell, chef des employés d'usine, a déclaré clairement au président général R. A. Henning, du Saint-Paul que ses hommes ne voulaient pas d'arrangements séparés. Il a ainsi nié la nouvelle qui disait qu'il était prêt à négocier avec les chemins de fer séparés.

Les officiers de la Grande Loge ont décidé à Détroit que les chemins de fer qui ne voudraient pas suivre les autres pour avoir une nouvelle échelle de salaires, seraient obligés de supporter la grève des chemins de fer individuels.

Le bureau de travail a renvoyé l'affaire des salaires aux chemins de fer et aux unions leur demandant de lui faire savoir s'ils ne s'entendaient pas. Les pourparlers ont continué hier, entre les officiers des unions et les représentants des compagnies du Chicago et Northwestern dans le but d'en arriver à un arrangement pour empêcher la grève de 7,000 commis.

La compagnie de chemin de fer Pennsylvania a annoncé qu'elle s'en tenait aux arrangements pris avec ses employés sans s'occuper du fait que la Cour fédérale d'appel avait rendu une décision contre elle hier, au sujet de sa dissension avec d'autres de ses employés.

Il n'y a pas eu de troupes appelées, hier. Les soldats ont cependant été en devoir dans six Etats.

Quelques ouvriers ont été battus par des amis des grévistes. Cependant personne n'a été grièvement blessé.

On a supprimé plusieurs trains et on a annoncé la réduction de plusieurs autres.

Le procureur-général Daugherty a conféré avec le sénateur Borah, à Washington, et avec le sénateur Cummings, au sujet de la grève et des mesures qu'elle va nécessiter de la part des autorités.

Plusieurs chemins de fer ont exprimé le désir, tout comme ceux de Baltimore et de l'Ohio, de régler la grève séparément avec leurs propres employés.

De 95 à 115 employés ont quitté leur travail, hier, aux usines de Northumberland appartenant au chemin de fer de Pensylvanie. Les troupes nationales ont patrouillé les propriétés des chemins de fer du Boston and Maine, afin de protéger les travailleurs qui ont remplacé les grévistes. Le calme a régné durant toute la journée.

On a trouvé que les locomotives ne sont plus inspectées ni en bon état depuis le début de la grève, ce qui menace considérablement les voyageurs et menace aussi de destruction les produits transportés sur les trains de marchandises.

M. John J. Dowd, président du comité central des grévistes appartenant aux usines a déclaré, dans un télégramme adressé à M. Charles C. McChord membre de la Commission du Commerce, à Washington, que la déclaration plus haut mentionnée est réelle.

Le gouverneur Miller a dirigé, hier soir, les troupes de l'Etat vers les usines du chemin de fer Erie, à Port Jarvis, afin de protéger la vie des travailleurs et les propriétés de la compagnie. Il avait reçu un téléphone du maire Ruthland qui [illegible] crainte de troubles à cet endroit.

Une patrouille de dix hommes a été envoyée sur les lieux afin de prévenir toute bagarre et faire cesser les troubles qui déjà avaient pris des proportions inquiétantes.

Le chemin de fer Erie a fait distribuer des affiches dans la région de l'Ohio, annonçant aux grévistes qu'il employait cent nouveaux employés tous les jours et que cela signifiait cent nouvelles positions de moins par jour pour les anciens employés.

Les affiches disaient aussi aux grévistes de ne plus écouter les mauvais conseils de leurs chefs, car ils seraient les [illegible] que leur famille à souffrir de cette attitude.

M. W. W. Atterbury, du chemin de fer de Pensylvanie estime, dit-on, à 18,000 le nombre des employés qui ont quitté leur travail le 1er juillet. Il ajoute que sur ce nombre, 9,000 ont été remplacés par des hommes qui conserveront leur emploi actuel.

TRAINS RETRANCHES

Détroit, 22 juillet. — Les officiers du GrandTronc ont annoncé, hier, qu'ils retrancheraient à partir du 25 juillet, 16 trains de voyageurs et réduiraient le nombre de trains de dix autres trois fois par semaine. La grève du charbon et la grève des employés de chemins de fer ont provoqué ce changement. Ces retranchements et ces réductions diminuent de moitié les opérations de ce chemin de fer.

Londres, 22 juillet. — La plus grande épidémie de choléra et de typhus qui ait sévi en Europe cause un grand nombre de mortalités en Ukraine.

Le Dr. J. L. McElroy, qui fait partie du Secours Américain, en Ukraine, rapporte que l'épidémie augmente rapidement. Il déclare que dans la ville d'Odessa plus de 2,000 cas sont rapportés. On fixe le nombre des victimes à plus de 500,000 dans tout l'Ukraine. Soixante pour cent des personnes atteintes du choléra meurent tandis que 10 p.c. seulement de celles qui ont le typhus périssent.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les grandes chaleurs sont arrivées. Pourquoi ne pas voir FONTAINE & BOULANGER qui vous échangeront votre poêle à bois contre un poêle électrique? Nous sommes agents des marques "Moffat McClary, Westinghouse, National". Si votre installation est faite, la connection ne vous coûtera bien. Les prix, les facilités de paiement sont établis par le fabricant et sont les mêmes partout.

Ne portez pas votre argent de l'autre côté du pont. Notre argent doit rester chez nous. C'est le seul moyen de contribuer au développement de notre ville.

FONTAINE & BOULANGER
58 Ave. Provencher Tél. N1425-1626

MR J. COLLON demande de petites tenues de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 55, rue Marguerite. Tél. A5182.

INSTITUTRICE—Melle Irène Langill, Giroux, Man., offre ses service comme institutrice. Ecole Normale de 2e classe. Capable aussi d'enseigner le piano et l'orgue. Mentionnez le salaire et avantages.

BONNE TERRE de 160 acres. 30 en culture, 25 bons à casser. 20 en foin, le reste en paturages. 1 mille du village, de l'école, de l'église et du magasin. Pour plus de renseignements, s'adresser à Auguste Pogu, Thibaultville, Man.

A VENDRE magasin, boucherie et épicerie. Bonne location. Coin Dubuc et DesMeurons. Peu de comptant, conditions faciles. S'adresser 132 Des Meurons.

A VENDRE une bonne terre à Erickdale, Man. 3½ milles de l'église, ½ de mille de l'école. Bonne pour fermage mixte. 4 milles de Deer Horn et 5 milles de Erickdale. Bonnes conditions. S'adresser pour plus amples renseignements à O. Vautrin, Erickdale, Man.

DEMANDE A ACHETER séparateur de seconde main: 20x32 ou 22x36. S'adresser, en mentionnant le prix, à Donat Généreux, Mariapolis, Man.

A VENDRE tout l'ameublement de M. Pierre Desrosiers, 107 rue Bertrand, St-Boniface, Man.

A LOEUR cottage de 4 chambres, 58 rue Berry, Norwood. Meubles à vendre et poêle électrique Moffat.

A VENDRE une bonne terre située dans la vallée de la Rivière Rouge, près des chemins de fer. A un prix très réduit. Pour plus de détails s'adresser à La Liberté.

A VENDRE maison de 5 chambres. Bien chaude, bonne cave, fondation en ciment. Prix: $2,600 dont $400 comptant. Balance: $30 par mois inclus capital et intérêt. Considérerait peut-être échange contre auto en très bonne condition. S'adresser à 30 rue Ritchot, St-Boniface.

BREUVAGE—Poudre végétable, soluble dans l'eau: Citron, orange, grenadine, crême de menthe, chartreuse, bénédictine, etc. Dose: 1 gallon, 50 sous: 5 gallons pour $2.00. Recette incluse. Cie Richard Béliveau, Winnipeg.

TABAC—Tabac canadien Regalia garanti première qualité. Prix spécial: 5 livres pour $2.00. Poste payée. Cie Richard Béliveau, Winnipeg.

A LOUER 1er août, 2 ou 3 bonnes chambres sur le devant avec balcon. Maison moderne, poêle électrique et usage du téléphone. Bonne occasion pour acheter le mobilier, le locataire actuel laissant le pays. 79 Victoria, près l'hôpital, St-Boniface. Tél. N2868.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

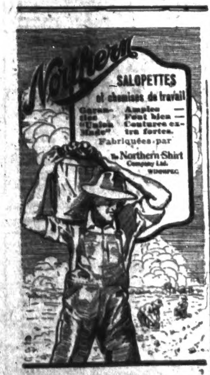
R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.



SACRE-COEUR

On nous prie d'annoncer que le campement des vacances à Gimli sera ouvert pour les jeunes filles catholiques de la ville, le 31 juillet, lundi de la semaine prochaine. Monseigneur a grandement cette oeuvre à coeur et la considère d'une urgente nécessité pour éloigner les enfants du contact avec l'élément protestant. Tel a donc ments Vous y répondrez en envoyant les enfants pour qui vous désiriez quelques semaines de vacance réconfortable. Pour cela, vous n'avez qu'à vous adresser au Presbytère de Ste-Marie.

Le 29 juillet, à la résidence de M. Mession, à Deer Lodge, aura lieu un grand pique-nique organisé par les Chevaliers de Colomb. Les recettes seront consacrées au soutien du campement Morton. Il est à espérer qu'un bon nombre de paroissiens pourront encourager cette oeuvre en assistant au pique-nique.

* * *

Mauvaise santé. — "Ma santé était très mauvaise, et il m'était impossible de faire mon travail" écrit M. E. Draeger de Joplin, Mo. "Le Nobovo du Dr Pierre m'a merveilleusement aidé. Je me sens bien maintenant et prends soin de mes affaires. Je suis âgé de soixante-dix ans." Ce remarquable remède herbeux affecte avantageusement tout le système. Les droguistes ne peuvent le vendre. Il est fourni par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

BEAU CONTRAT

"Leur prix étant le plus bas, FONTAINE & BOULANGER viennent de se voir attribuer le contrat pour l'installation des poêles électriques du Bloc du Collège."

LOTERIE DE L'UNION NATIONALE METISSE

L 80 acres, objet de la loterie organisée par notre Association, a été gagné par Mlle Aldéa CHAMPAGNE, de St-Norbert, Man., porteuse du billet No. 936

Le tirage a eu lieu la semaine dernière, en présence des MM M.-J. A.-M. de la Giclais, Roger Goulet et Guillaume Charette, qui ont bien voulu agir comme juges.

S.-A. NAULT,
Secrétaire-Général.

STE-GENEVIEVE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Elie, née Adèle St-Luc. Elle est morte subitement, le 10 juillet, et fut inhumée la semaine dernière dans la paroisse de Ste-Geneviève.

Elle était soeur de Mme Patrice Proulx de Ste-Anne et de M. Joseph St-Luc de cette paroisse.

Les familles Elie et St-Luc remercient cordialement les parents et amis qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Elie, née St-Luc.

FETE NATIONALE DE L'INDEPENDANCE DE BELGIQUE

Le 21 et le 22 juillet, le peuple belge de St-Boniface, fêtait sa fête nationale. Pour avoir une fête complète, il avait remis le célébration de celle-ci au dimanche 23, à l'effet de pouvoir donner cours aux sentiments religieux de la population.

Un magnifique programme de divertissements variés sur le terrain du collège, une réception au club belge et une cérémonie religieuse à l'église belge du Sacré-Coeur eurent lieu.

A la cérémonie religieuse, un sermon de circonstance fut donné par le dévoué curé de la colonie belge, M. l'abbé Kwackman, dans l'église archi-comble.

Après la messe, une bien cordiale réception présidée par M. le consul Dejardin, qui par une gracieuse attention avait amené Mme Dejardin, réunissait la colonie belge. Les discours prononcés par M. le consul Dejardin, Son Honneur le maire Laurendeau, l'honorable Joseph Bernier, député de St-Boniface; M. P. Gevaert, échevin; M. Pirotton, chef de la fanfare belge; M. A. Van Eslander, président du club belge furent vivement applaudis et entremêlés de cris de: "Vive le Roi!"

La fanfare belge égayait, par sa note harmonieuse, cette réunion de famille.

Dans l'après-midi et le soir, un pique-nique réunissait sur le terrain du collège, tous les amis de la Belgique.

A l'occasion de sa fête nationale "La Liberté" offre à la colonie belge, ses meilleurs voeux de prospérité.

DEPART

Mme Arthur Vermander et ses deux enfants, nous quittaient la semaine dernière pour aller en Oiéjoux pour y demeurer. M. Vermander ira rejoindre sa famille à l'automne.

EN VOYAGE

M. et Mme Jos. Coutu et Mlle Ernestin Coutu laissaient laissaient St-Boniface, mercredi dernier, pour un voyage indéfini en Californie, chez un de leurs fils, Mlle Marianne Coutu les accompagnait, profitant d'une vacance d'un mois qu'elle passera avec eux.

DEMISSION DES DIRECTEURS DU GRAND - TRONC

Elle suit de près celle du bureau de direction du National-Canadien.

Ottawa, 22.—Un autre pas a été fait dans la réorganisation du bureau de direction des chemins de fer du governement, alors que le ministre des chemins de fer a reçu hier, la démission de la plupart des membres du bureau de direction du Grand-Tronc.

Les démissions reçues sont celles de sir Joseph Flavelle, président du bureau; le président H.-G. Kelly et A.-J. Mitchell. La démission de J.-N. Dupuis n'est pas encore reçue mais elle est attendue prochainement. E.-L. Newcombe, c.r., sous-ministre de la justice, qui est aussi directeur, est en Europe et enverra probablement sa démission par câblogramme.

La démission des directeurs du Grand-Tronc, comme celle des directeurs des chemins de fer nationaux, ne prend pas effet immédiatement, dit-on. On dit qu'il est bien possible que quelques-uns des membres de l'ancien bureau vont être nommés sur le nouveau. Durant ce temps, les directeurs actuels du Grand-Tronc et des Chemins de fer nationaux resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

L'idée de ces démissions est de donner au minstre des chemins de fer toute liberté dans le choix du nouveau bureau.

La réception des démissions des directeurs du Grand-Tronc a éte annoncée par le major G.-A. Bell, sous-ministre des chemins de fer et canaux. Le ministre, M. W.G. Kennedy, est encore absent et ne retournera probablement pas à Ottawa cette semaine.

M. Graham

Windsor.—M. Geo. P. Graham, ministre de la milice et de la défense, a déclaré à un journaliste qu'il n'acepterait pour aucune condition la présidence des chemins de fer nationaux.

"Je ne suis pas l'homme," a-t-il dit en souriant.

PELERINAGE à Ste-Anne des Chênes, le 1er août. Départ de Winnipeg, 8.15; St-Boniface, 8.30. Adultes: $1.35; enfants: 65c. Billets en vente à l'archevêché de St-Boniface